

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 21, 2022

The Standing Senate Committee on Official Languages met with videoconference this day at 5:01 p.m. [ET] to study matters relating to francophone immigration to minority communities.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: My name is René Cormier. I am a senator from New Brunswick, and I am Chair of the Standing Senate Committee on Official Languages. Before we begin, I wish to invite committee members participating in today's meeting to introduce themselves, starting on my right.

Senator Moncion: Lucie Moncion from Ontario.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

Senator Clement: Bernadette Clement from Ontario.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

[*English*]

The Chair: Thank you. I wish to welcome all of you and viewers across the country who may be watching. I would like to point out that we are taking part in this meeting from within the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

Today, we resume our study on francophone immigration to minority communities.

[*Translation*]

For the first part of our meeting today, we welcome the Commissioner of Official Languages, Raymond Théberge, who is joining us by video conference. He is accompanied by three of his officials: Pascale Giguère, General Counsel; Pierre Leduc, Assistant Commissioner with the Policy and Communications Branch; and Martin Labelle, Director of Investigations with the Compliance Assurance Branch.

Thank you all for being with us and welcome to the committee. We'll hear your opening remarks, which will be followed by questions from the senators. Mr. Théberge, the floor is yours.

Raymond Théberge, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages: Thank you, Mr. Chair. Honourable senators, good evening. I'd like to begin by acknowledging that I am speaking to you from Winnipeg, in Treaty 1 territory, the traditional territory of the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 21 novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 1 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier l'immigration francophone en milieu minoritaire.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Je m'appelle René Cormier. Je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et je suis président du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Avant de commencer, j'inviterais les membres du comité qui sont ici aujourd'hui à se présenter, en commençant par ma droite.

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, de l'Ontario.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l'Ontario.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

[*Traduction*]

Le président : Merci. Je souhaite la bienvenue à chacune de vous, ainsi qu'aux téléspectateurs de l'ensemble du pays qui nous regardent peut-être. J'aimerais souligner que nous participons à cette réunion depuis le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine anishinabé.

Aujourd'hui, nous reprenons notre étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire.

[*Français*]

Pour la première partie de notre réunion, nous recevons, par vidéoconférence, le commissaire aux langues officielles, Raymond Théberge. Il est accompagné de trois de ses fonctionnaires : Me Pascale Giguère, avocate générale, M. Pierre Leduc, commissaire adjoint, Direction générale des politiques et communications, et M. Martin Labelle, directeur des enquêtes, Direction générale de l'assurance de la conformité.

Bienvenue à tous. Merci encore une fois d'avoir accepté notre invitation. Nous sommes prêts à entendre vos remarques liminaires, qui seront suivies d'une période de questions des sénateurs et des sénatrices. La parole est à vous, monsieur Théberge.

Raymond Théberge, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles : Merci, monsieur le président. Honorables sénateurs et sénatrices, bonsoir. Je tiens d'abord à souligner que je m'adresse à vous depuis Winnipeg, le territoire du Traité n° 1, territoire traditionnel des peuples

Anishinaabeg, Cree, Oji-Cree, Dakota and Dene peoples, and the homeland of the Métis Nation.

I'm very pleased to be joining you today to present my 2021-22 annual report and to discuss an issue of particular concern: francophone immigration in linguistic minority communities.

First, my most recent annual report. In 2021-22, my office received a record 5,409 admissible complaints, an increase of 189% over the previous year. The trend is evident: The volume of complaints has been steadily rising for the past five years.

I'd like to point out that nearly 75% of the complaints we received in 2021-22 were related to the lack of proficiency in both official languages among senior executives. Almost half of these complaints were about a specific event related to Air Canada.

[English]

At the risk of repeating myself, being able to speak both official languages is an essential skill for any leader, especially leaders of institutions subject to the Official Languages Act. The bilingual nature of an organization depends in large part on the bilingualism of those occupying positions at the highest levels. Our leaders need to lead by example and must be able to represent all Canadians in both official languages.

This is why I recommended in my report that one of the parliamentary committees on official languages study the language obligations related to the staffing of senior management positions in the federal public service and to Governor-in-Council appointments in order to determine whether knowledge of both official languages should be a requirement when hiring for these types of positions and in order to find a lasting solution to the erosion of language rights in the federal public service.

[Translation]

I also recommend that the Minister of Official Languages ensure that federal institutions are fully informed of their obligations under Part VII of the Official Languages Act and that they meet these obligations in accordance with the Federal Court of Appeal's January 2022 decision in the Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, or FFCB, case.

With this decision, the Federal Court of Appeal has finally and unequivocally recognized the full scope of the obligations under Part VII of the act. I expect the federal government to provide

Anishinabe, cri, oji-cri, dakota et déné, ainsi que la patrie de la nation métisse.

C'est avec grand plaisir que je me joins à vous aujourd'hui pour vous présenter mon rapport annuel de 2021-2022 et pour discuter d'une question particulièrement préoccupante: l'immigration francophone en contexte minoritaire.

Tout d'abord, parlons de mon dernier rapport annuel: en 2021-2022, le Commissariat aux langues officielles a reçu un nombre record de 5 049 plaintes recevables, soit une augmentation de 189 % par rapport à l'année précédente. La tendance est claire : le volume de plaintes ne cesse d'augmenter depuis les cinq dernières années.

Je tiens à préciser que près de 75 % des plaintes que nous avons reçues en 2021-2022 ont été déposées à la suite d'événements liés au manque de maîtrise des deux langues officielles chez de hauts dirigeants, et que près de la moitié de ces plaintes portent sur un événement précis lié à Air Canada.

[Traduction]

Je l'ai dit à maintes reprises : la maîtrise des deux langues officielles est une compétence indispensable pour tout chef de file, particulièrement les chefs de file des institutions fédérales qui sont assujetties à la Loi sur les langues officielles. Le visage bilingue d'une organisation dépend en grande partie du bilinguisme des personnes qui occupent les postes à ses échelons les plus élevés. Nos chefs de file doivent donner l'exemple et être en mesure de représenter l'ensemble de la population canadienne dans les deux langues officielles.

C'est pourquoi, dans mon rapport, je recommande à l'un des comités parlementaires des langues officielles de se pencher sur les obligations linguistiques relatives à la dotation des postes de la haute direction dans la fonction publique fédérale, ainsi que sur les nominations par le gouverneur en conseil, afin de déterminer si la connaissance des deux langues officielles doit être un critère d'embauche pour ce type de postes et afin de trouver une solution à long terme à l'effritement des droits linguistiques au sein de la fonction publique fédérale.

[Français]

Je recommande également à la ministre des Langues officielles de veiller à ce que les institutions fédérales soient bien informées de leurs obligations au titre de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, et qu'elles les mettent en œuvre à la lumière du jugement du 28 janvier 2022 de la Cour d'appel fédérale dans le recours de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB).

Avec cette décision, la Cour d'appel fédérale a enfin reconnu, de façon non équivoque, la pleine portée des obligations prévues à la partie VII de la loi. Je m'attends à ce que le gouvernement

the leadership that federal institutions need to guide them in meeting their obligations.

I am aware of the federation's decision to appeal the case to the Supreme Court of Canada. This appeal is specific to the court's decision regarding Part IV of the act. The federation is also seeking some changes to Bill C-13. Needless to say, I will continue to keep a close eye on this case.

[English]

Let me now turn to the second reason I'm speaking to you today. For more than a decade, my predecessors and I have made francophone immigration to minority communities a priority. Recent language data from the 2021 Census has heightened the urgency of taking action.

Although the number of Canadians who can speak French is higher than ever, and despite the fact that Canada's francophone population is increasingly diverse, the declining demographic weight of the French-speaking minority population in comparison to the English-speaking population continues to be a major concern.

As you know, my office published a study in November 2021 on the 4.4% immigration target for French-speaking immigrants in francophone minority communities. This target, which was adopted almost 20 years ago, has never been reached by the federal government. Moreover, our study shows that even if this 4.4% target had been met consistently every year since the original 2008 deadline, it would not have been enough to maintain, let alone increase, the demographic weight of the French-speaking population outside Quebec, which was its objective.

[Translation]

I am disappointed that the federal government still has not committed to reviewing its target for francophone immigration to minority communities, despite various reports and studies urging it to raise it, including mine. The experts are clear: With an annual target of 4.4%, the demographic weight of francophone communities outside Quebec will continue to decline.

It's time to do more and do better. There are many — my office and I included — who have spoken out in recent months, and we expected that decisions would have followed immediately. We need a new, clear objective and a much more ambitious target for francophone immigration: A target that resolves the shortfall in admissions of French-speaking

fédéral assume le leadership dont les institutions fédérales ont besoin afin de les guider dans la mise en œuvre de leurs obligations.

Je suis toutefois conscient de la décision de la FFCB de porter la cause en appel devant la Cour suprême du Canada. L'appel concerne spécifiquement la section de la décision portant sur la partie IV, et la FFCB cherche également à obtenir quelques changements au projet de loi C-13. Il va sans dire que je continuerai de suivre l'évolution de ce dossier avec intérêt.

[Traduction]

Abordons maintenant la seconde raison pour laquelle je m'entretiens avec vous aujourd'hui. Depuis plus d'une décennie, l'immigration francophone en milieu minoritaire est une priorité pour mes prédecesseurs et moi. Les données sur la langue du Recensement de 2021 qui ont été publiées récemment ont accentué l'urgence d'agir.

Bien que le nombre de personnes ayant une connaissance du français au Canada soit plus élevé que jamais et que la population francophone soit de plus en plus diversifiée, la diminution du poids démographique de la population d'expression française en milieu minoritaire par rapport à celle d'expression anglaise demeure une grande préoccupation.

Comme vous le savez, le commissariat a publié en novembre 2021 une étude sur la cible de 4,4 % d'immigration d'expression française au sein des communautés francophones en situation minoritaire. Cette cible, adoptée il y a déjà près de 20 ans, n'a jamais été atteinte par le gouvernement fédéral. De plus, notre étude démontre que même si cette cible de 4,4 % avait été atteinte de façon constante chaque année depuis son échéance initiale en 2008, cela n'aurait pas suffi à maintenir — et encore moins à accroître — le poids démographique de la population d'expression française à l'extérieur du Québec, ce qui était l'objectif de la cible.

[Français]

J'ai été déçu d'apprendre que le gouvernement fédéral ne s'est toujours pas engagé à revoir sa cible d'immigration francophone en milieu minoritaire, malgré divers rapports et études l'exhortant à la hausser. C'était d'ailleurs l'une des recommandations de mon étude. Les experts ont été clairs : avec une cible annuelle de 4,4 %, le poids démographique des communautés francophones à l'extérieur du Québec continuera de décliner.

Il est temps de faire mieux et d'en faire plus. Nous sommes plusieurs à avoir dénoncé la situation au cours des derniers mois; nous nous serions attendus à ce que des décisions suivent sans délai. Nous avons besoin d'un nouvel objectif clair et d'une cible d'immigration francophone beaucoup plus ambitieuse. Cette cible doit combler le manque à gagner en matière d'admissions

permanent residents to minority communities and ensures a bright future for our francophone communities.

[English]

Although my study focused on the admissions of French-speaking immigrants, we also need to pay close attention to the retention and integration of newcomers in the communities to maintain the demographic weight of francophones outside Quebec. It's all well and good to welcome them to the country, but we must also make sure that they can thrive in Canadian society.

Let me be clear: We need to make adjustments to ensure the sustainability and future of francophone communities across the country. Immigration is part of the solution. The government must commit to a more ambitious target and consider all the changes required at the various stages of the francophone immigration continuum.

On a positive note, I'd like to acknowledge the opening of the federal government's new Centre for Innovation in Francophone Immigration in Dieppe, New Brunswick, which aims to help increase the number of francophone immigrants coming to Canada.

[Translation]

Modernizing the Official Languages Act is also a way for the government to ensure a stable and dynamic future for official languages in Canada. Bill C-13 has the potential to transform the country's language policy by making the foundation on which it rests, the Official Languages Act, a law that will allow our official languages to progress and that will truly defend the language rights of Canadians.

Although there's still a lot of work to be done, I'm still optimistic about the future. It's reassuring to know that public support for Canada's official languages is standing the test of time, as evidenced by the results of a major survey my office conducted in 2021.

[English]

We can't take anything for granted, however. The support of the Canadian public needs to be backed by strong policies and initiatives in all parts of society so that both of Canada's two official languages can thrive across the country.

[Translation]

Thank you for your attention. I will be happy to answer your questions in the official language of your choice.

de résidents permanents d'expression française en milieu minoritaire et assurer un avenir prospère pour nos communautés francophones.

[Traduction]

Bien que mon étude porte principalement sur l'admission d'immigrants francophones, j'aimerais ajouter que nous devons aussi porter une attention particulière à la rétention et à l'intégration des nouveaux arrivants dans les communautés, afin d'assurer le maintien du poids démographique des francophones à l'extérieur du Québec. C'est bien de les accueillir au pays, mais nous devons également veiller à ce qu'ils puissent s'épanouir au sein de la société canadienne.

Soyons clairs. Nous devons rajuster le tir pour garantir la pérennité et l'avenir de la francophonie partout au pays, et la solution passe en partie par l'immigration. Le gouvernement doit s'engager à atteindre une cible plus ambitieuse et à prendre en considération tous les changements qui doivent être apportés aux différentes étapes du continuum de l'immigration francophone.

Cela dit, sur une note plus positive, j'aimerais souligner l'ouverture du nouveau Centre d'innovation en immigration francophone à Dieppe, au Nouveau-Brunswick, qui vise à aider à accroître le nombre d'immigrants francophones qui viennent s'établir au Canada.

[Français]

Par ailleurs, la modernisation de la Loi sur les langues officielles est aussi un levier dont le gouvernement dispose pour garantir un avenir stable et dynamique pour les langues officielles au Canada. Le projet de loi C-13 a le potentiel de transformer le régime linguistique du pays en faisant de la Loi sur les langues officielles — le pilier sur lequel il repose — une loi qui permettra à nos langues officielles de progresser et qui défendra réellement les droits linguistiques de la population canadienne.

Même si tout n'est pas gagné, je demeure optimiste face à l'avenir. En effet, il est rassurant de savoir que l'appui du public à l'égard de nos deux langues officielles résiste à l'épreuve du temps, comme le montrent les résultats du sondage d'envergure réalisé en 2021 pour le compte du commissariat.

[Traduction]

Toutefois, nous ne devons rien tenir pour acquis. L'appui de la population canadienne doit se refléter dans des politiques et des initiatives robustes dans tous les secteurs de la société pour que nos deux langues officielles rayonnent dans l'ensemble du pays.

[Français]

Je vous remercie de votre attention et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions dans la langue officielle de votre choix.

The Chair: Thank you very much, commissioner, for your opening statements. We will now move on to the question period.

Before we start questions from the senators, I would like to ask members in the room to please refrain from leaning too close to their microphone or remove their earpiece when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff in the room. Being aware of the time ahead, I suggest that, for the first round, each senator be allowed five minutes, including question and answer.

Senator Gagné: I'd like to welcome you, commissioner, and the members of your team. It's always a pleasure to have you appear before the committee.

Commissioner, since your report contained a recommendation related to the January 2022 Federal Court of Appeal decision, I'm going to ask you a question about that. In practice, the decision of the Federal Court of Appeal confirmed the interpretation of Part VII that you put forward as Commissioner and that also allows the Commissioner of Official Languages to regain his full investigative powers under this part of the Official Languages Act.

Bill C-13 contains many amendments to Part VII. Witnesses have indicated that some of the amendments in the bill do not comply with the entirety of this decision. You also mention this in your brief to the Official Languages Committee. What elements do you think are missing from the bill, and why do you think it's important to amend certain provisions of Part VII?

Mr. Théberge: Thank you for the question. When we talk about Part VII, it's important to remember that this is the part of the act that more closely concerns the development and vitality of minority language communities. What is currently proposed in Bill C-13 is certainly an improvement over Bill C-32. However, the bill gives federal institutions a great deal of leeway for implementation, that is to say that regulations haven't been developed to specify the terms and conditions of application.

For example, when we talk about preparing positive measures, we have to ask ourselves when and how. I believe that federal institutions are given a lot of leeway. It's also important to mention that the Federal Court decision uses the word "action." It's not enough to prepare positive measures; we must take action.

Another important aspect in the Court of Appeal decision is the issue of impact studies. When policies and programs are developed, it's extremely important to know if the impact on the

Le président : Merci beaucoup, monsieur le commissaire, de cette présentation. Nous allons maintenant passer à la période des questions.

Avant de passer aux questions, j'aimerais demander aux membres présents dans la salle de s'abstenir de se pencher trop près de leur microphone ou de retirer leur oreillette lorsqu'ils le font. Cela permettra d'éviter tout retour sonore qui pourrait avoir un impact négatif sur le personnel du comité qui se trouve dans la salle. Conscient du temps que nous avons à notre disposition, je propose que, comme d'habitude, cinq minutes soient accordées à chacun pour un premier tour de table, y compris la question et la réponse.

La sénatrice Gagné : Je vous souhaite la bienvenue, monsieur le commissaire, ainsi qu'aux membres de votre équipe. C'est toujours un plaisir de vous recevoir au comité.

Monsieur le commissaire, puisque votre rapport contenait une recommandation liée à la question de la décision rendue en janvier 2022 par la Cour d'appel fédérale, je vais vous poser une question à ce sujet. En pratique, la décision de la Cour d'appel fédérale a confirmé l'interprétation de la partie VII que vous avez avancée en tant que commissaire et qui permet aussi au commissaire aux langues officielles de retrouver ses pleins pouvoirs d'enquête, en vertu de cette partie de la Loi sur les langues officielles.

Le projet de loi C-13 comporte de nombreuses modifications à la partie VII. Des témoins ont indiqué que des modifications contenues dans le projet de loi ne respectent pas la totalité de cette décision. Vous en faites aussi mention dans votre mémoire au Comité des langues officielles. D'après vous, quels éléments sont-ils absents du projet de loi, et pourquoi vous semble-t-il important de modifier certaines dispositions de la partie VII?

M. Théberge : Merci pour la question. Lorsqu'on parle de la partie VII, il faut se rappeler que c'est la partie de la loi qui touche de plus près le développement et l'épanouissement des communautés linguistiques en situation minoritaire. Ce qui est proposé à l'heure actuelle dans le projet de loi C-13 est certainement une amélioration par rapport au projet de loi C-32. Par contre, dans le projet de loi, on laisse beaucoup de latitude aux institutions fédérales pour la mise en œuvre, c'est-à-dire qu'on n'a pas élaboré de règlement pour préciser les modalités de l'application.

À titre d'exemple, lorsqu'on parle de préparer des mesures positives, il faut se demander quand et comment. Je crois qu'on donne beaucoup de latitude aux institutions fédérales. Il est également important de mentionner que, dans la décision de la Cour fédérale, on utilise le mot « agir ». Il n'est pas suffisant de préparer des mesures positives; on doit passer à l'action.

Un autre élément important dans la décision de la Cour d'appel est la question des études d'impact. Lorsqu'on développe des politiques et des programmes, il est extrêmement important

official language minority communities will be positive or negative.

Bill C-13 currently contains language that is still quite ambiguous with respect to implementation. We suggest some wording in our brief. It's also important that... Too often, the communities themselves are not consulted enough to know their real needs. I think we need to specify a consultation mechanism in Bill C-13 to avoid situations that are very often... I'm thinking of a typical example, that is surplus land.

For example, we know what communities need in terms of school infrastructure. Often, consultations don't take place and the land disappears. As I mentioned, it's also largely due to the fact that federal institutions aren't necessarily aware of their obligations with regard to Part VII. We have a new legal environment with regard to Part VII. I wonder to what extent federal institutions are aware of their new obligations as a result of this decision. It would be important to reiterate some of the elements of the decision I was talking about earlier, including positive measures, impact studies and consultations that are part of the act. They need to be in the act or in the regulations, whichever.

Senator Gagné: I wanted to check whether you think the regulations should be used to further develop the whole issue of impact studies and to further define what is meant by "positive measures."

Mr. Théberge: Indeed, the details of the implementation and how it can be done will be specified in the regulations. It's important to avoid having this become a shopping list in the bill. The regulations need to be considered in developing implementation criteria.

Senator Gagné: Treasury Board issued a directive regarding the sale of federal government lands. This was in response to a situation in Manitoba. I imagine there may have been other cases, but I know that, in Manitoba, after failing to inform the Franco-Manitoban school division of a piece of land for sale, a different approach was taken and a directive was issued. Am I to understand that this directive should ultimately be in the regulations?

Mr. Théberge: We certainly need to be clearer in the regulations about the expectations of federal institutions.

The situation you mention isn't unique to Manitoba; the same thing has happened in British Columbia and elsewhere. In fact, in some situations, there is a conflict between the duty to consult francophone communities and Indigenous communities. So there is still a challenge.

Senator Gagné: Thank you.

de savoir si l'impact sera positif ou négatif sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Actuellement, dans le projet de loi C-13, on retrouve un langage encore assez ambigu par rapport à la mise en œuvre. Dans notre mémoire, on suggère certains libellés. Il est aussi important que... Trop souvent, on ne consulte pas suffisamment les communautés elles-mêmes pour connaître leurs besoins réels. Je pense qu'on doit donner des précisions sur un mécanisme de consultation dans le projet de loi C-13 pour éviter des situations très souvent... Je songe à un exemple typique, soit les terrains en surplus.

Par exemple, on connaît les besoins des communautés en matière d'infrastructures scolaires. Souvent, les consultations n'ont pas lieu et les terrains disparaissent. Comme je le mentionnais, c'est aussi en grande partie attribuable au fait que les institutions fédérales ne sont pas nécessairement conscientes de leurs obligations en ce qui a trait à la partie VII. On a un nouvel environnement juridique par rapport à la partie VII. Je me demande à quel point les institutions fédérales sont conscientes de leurs nouvelles obligations à la suite de cette décision. Il serait important de reprendre certains éléments de la décision dont je parlais plus tôt : des mesures positives, des études d'impact et des consultations qui font partie de la loi — il faut que cela figure dans la loi ou dans un règlement, peu importe.

La sénatrice Gagné : Je voulais vérifier si, selon vous, ce serait plutôt dans le cadre des règlements qu'on devrait développer plus en détail toute la question des études d'impact et définir davantage ce qu'on entend par « mesures positives ».

M. Théberge : Effectivement, c'est dans le règlement qu'on va préciser les détails de la mise en œuvre et le comment. Il faut éviter que cela devienne une liste d'épicerie dans le projet de loi. Il est important que l'on se penche sur le règlement pour élaborer des critères de mise en œuvre.

La sénatrice Gagné : Le Conseil du Trésor a émis une directive par rapport à la vente des terrains du gouvernement fédéral. Cela faisait suite à une situation qui s'est présentée au Manitoba. J'imagine qu'il y avait peut-être d'autres cas, mais je sais qu'au Manitoba, après avoir manqué d'informer la division scolaire franco-manitobaine d'un terrain à vendre, on a changé d'approche et émis une directive. Dois-je comprendre que cette directive devrait finalement se retrouver dans le règlement?

M. Théberge : Nous devons certainement être plus clairs dans le règlement au sujet des attentes des institutions fédérales.

La situation que vous mentionnez n'est pas unique au Manitoba : la même chose est arrivée en Colombie-Britannique et ailleurs. De fait, dans certaines situations, il y a un conflit entre le devoir de consulter les communautés francophones et les communautés autochtones. Il y a donc quand même un défi.

La sénatrice Gagné : Merci.

Senator Mégie: Good evening, Mr. Théberge. Thank you for being with us. I just heard you say or wonder whether proficiency in both languages wouldn't be a hiring criterion. I'm wondering something that I'll ask again: Wouldn't imposing bilingualism as a hiring criterion affect the bilingualism bonuses offered to employees? Could it create issues or controversy? What are your thoughts on this?

Mr. Théberge: From memory, the bilingualism bonus has always existed. It applies to everyone with certain skills. I don't see how the bilingualism bonus can have an impact on ensuring that people are proficient in both official languages to hold a position.

I think I made a distinction; in my presentation, I was talking about the senior public service, but also about Governor-in-Council appointments. They aren't necessarily the same thing, but it's important to remember that senior management positions in the federal public service don't require bilingualism. This leads to a situation where we see that the leaders of an institution aren't able to set an example for their entire organization. All sorts of reasons are given for this. Clearly, when the leader of an organization is unable to function in both official languages, it sends a very strong message to the entire organization.

I think the bilingualism bonus has been around for a long time and will continue to be around because it's part of the collective agreements. However, that's not what I was interested in, but rather management.

Senator Mégie: Thank you, Mr. Théberge.

In your various reports, including those for 2002, 2014 and 2021, I see the number of years between those reports, their content and their titles, especially. How do you describe the government's responses to your studies? The further along you go, the more you see that not much has changed. How do you feel about that?

Mr. Théberge: That's an excellent question.

We've tried to measure the impact in the studies we've done over the last few years. The study we did on official languages in emergencies had an impact. We met with all of the organizations that have implemented emergency measures across the country. That will be part of Bill C-13. We refer specifically to emergency measures in Bill C-13. Our report on the Language Institute led to the creation of a working group at the Treasury Board Secretariat, which looked at ways to create better conditions to ensure the vitality of both official languages in the workplace.

La sénatrice Mégie : Bonjour, monsieur Théberge. Merci d'être avec nous. Je viens de vous entendre dire ou de vous demander si la maîtrise des deux langues ne serait pas un critère d'embauche. Je me pose la question que je vous repose : est-ce que le fait d'imposer le bilinguisme comme critère d'embauche ne pourrait pas affecter les primes au bilinguisme que l'on offre aux employés? Est-ce que cela pourrait ne pas faire l'unanimité ou créer de la controverse? Qu'en pensez-vous?

M. Théberge : De mémoire, la prime au bilinguisme existe depuis toujours. Cela s'applique à tous ceux et celles qui ont certaines compétences. Je ne vois pas comment la prime au bilinguisme peut avoir un impact sur le fait de s'assurer que les gens maîtrisent les deux langues officielles pour occuper un poste.

Je pense que j'ai fait une distinction : dans ma présentation, je parlais de la haute fonction publique, mais aussi des nominations du gouverneur en conseil. Ce n'est pas nécessairement la même chose, mais c'est important de se rappeler que, pour la haute gestion dans la fonction publique fédérale, il n'est pas nécessaire d'être bilingue. Cela mène une situation où l'on voit que les leaders d'une institution ne sont pas en mesure de donner l'exemple à l'ensemble de leur organisation. On nous donne toutes sortes de raisons pour cela. Il est clair que lorsque le leader d'une organisation n'est pas en mesure de fonctionner dans les deux langues officielles, cela envoie un message très fort auprès de l'ensemble de l'organisation.

Je crois que la prime au bilinguisme existe depuis longtemps et qu'elle va continuer d'exister, parce que cela fait partie des ententes collectives. Toutefois, ce n'est pas à cet aspect que je m'intéressais, mais plutôt à la gestion.

La sénatrice Mégie : Merci, monsieur Théberge.

Dans vos différents rapports, dont ceux de 2002, 2014 et 2021, je constate le nombre d'années qui séparent ces rapports, leur contenu et leurs titres, tout particulièrement. Comment qualifiez-vous les réponses du gouvernement à vos études? En effet, plus on avance, plus on constate qu'il n'y a pas grand-chose qui a changé. Qu'en pensez-vous?

M. Théberge : C'est une excellente question.

Dans le cadre des études que nous avons réalisées au cours des dernières années, nous avons essayé de mesurer les conséquences. L'étude que nous avons réalisée sur les langues officielles en situation d'urgence a eu une influence. Nous avons rencontré l'ensemble des responsables des organisations qui ont mis en œuvre des mesures d'urgence partout au pays. Cela fera partie du projet de loi C-13. Nous faisons référence spécifiquement aux mesures d'urgence dans le projet de loi C-13. Notre rapport sur l'Institut linguistique a mené à la création d'un groupe de travail au Secrétariat du Conseil du

The immigration study we recently conducted has caught the attention of several stakeholders. We have many roles at our office, but one of those roles is to educate and ensure we have the evidence base on which people can make decisions.

Over time, those studies have changed. When I was a young teacher, I relied heavily on a journal called *Languages and Society*, which was published by the Commissioner of Official Languages. That journal dealt with very important community studies. Identifying issues and helping to illuminate them are part of our role as educators and advocates. Then we want these studies to influence legislators. In our report on official languages in emergencies, we can see specifically that the issue has caught the attention of legislators.

Senator Mégie: Thank you, Mr. Théberge.

Senator Moncion: Welcome to you and your team, commissioner.

My question is about racism at Immigration, Refugees and Citizenship Canada, IRCC, and its impact on francophone immigration. The federal government recently admitted that racism exists in the department, as part of its response to the Standing Committee on Citizenship and Immigration's report, entitled *Differential Treatment in Recruitment and Acceptance Rates of Foreign Students in Quebec and in the Rest of Canada*. The report outlines how racism affects the processing of applications in a number of ways, which would partly explain the higher rate of refusal for French-speaking African applicants. Given the disproportionate effect this has on francophone immigration, what role can the Office of the Commissioner of Official Languages play in terms of examining this systemic issue at IRCC?

I have another question for you after that.

Mr. Théberge: The official languages commissioner's role in this situation ties in with the study we conducted and ensuring that the government develops a distinct francophone immigration policy for the future, one that is separate from the current dual anglophone and francophone immigration policy. What we are currently seeing is that the government simply wants to make changes to the existing immigration process. The only way to avoid systemic issues like the one you raised is to establish a holistic policy that deals with francophone immigration separately from anglophone immigration.

Trésor, qui s'est penché sur les façons de créer de meilleures conditions pour assurer l'épanouissement des deux langues officielles en milieu de travail.

L'étude sur l'immigration que nous avons menée récemment a retenu l'attention de plusieurs intervenants. Nous assumons plusieurs rôles au commissariat, mais l'un de ces rôles est d'éduquer et de faire en sorte que nous avons les données probantes sur lesquelles les gens peuvent se baser pour prendre des décisions.

Avec le temps, ces études ont changé. Lorsque j'étais un jeune professeur, je comptais beaucoup sur une revue qui s'appelait *Langues et société*, qui était publiée par le commissaire aux langues officielles. Cette revue traitait d'études très importantes sur les communautés. Cibler des enjeux et aider à les éclairer fait partie de notre rôle d'éducateurs et de promoteurs. Par la suite, nous souhaitons que ces études aient une influence sur les législateurs. Dans le cadre de notre rapport sur les langues officielles en situation d'urgence, nous pouvons voir précisément que la question a retenu l'attention des législateurs.

La sénatrice Mégie : Merci beaucoup, monsieur Théberge.

La sénatrice Moncion : Bienvenue à vous et à votre équipe, monsieur le commissaire.

Ma question porte sur le racisme à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et sur ses répercussions sur l'immigration francophone. La présence du racisme au sein d'IRCC a récemment été admise par le gouvernement fédéral dans sa réponse au rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de l'autre endroit, intitulé *Traitement différentiel dans le recrutement et les taux d'acceptation des étudiants étrangers au Québec et dans le reste du Canada*. Ce rapport fait état de plusieurs situations de racisme dans le traitement des demandes, ce qui expliquerait en partie un taux de refus plus élevé pour les ressortissants africains francophones. Sachant que cela affecte démesurément l'immigration francophone, quel rôle le commissariat aux langues officielles peut-il jouer pour se pencher sur ce problème systémique au sein d'IRCC?

Par la suite, j'aurai une autre question à vous poser.

M. Théberge : Le rôle du commissaire relativement à cette situation est lié à l'étude que nous avons réalisée, soit de s'assurer qu'on élabore pour l'avenir une politique d'immigration francophone séparée de la politique actuelle, qui est actuellement une politique anglophone et francophone en même temps. Ce que l'on voit actuellement, c'est que l'on veut tout simplement apporter des changements au processus d'immigration qui existe actuellement. La seule façon d'éviter certains des problèmes systémiques comme ceux que vous avez mentionnés, c'est d'avoir une politique holistique qui traite de la question de l'immigration francophone séparément de l'immigration anglophone.

The same capacity tends to be used to do the work. In Africa, for example, the office in Dakar processes virtually all the student visa applications. Reducing the number of offices would create problems from an accessibility and equity standpoint. There is no doubt that the government needs to open more offices, and it could if it had a separate policy.

I always have trouble with a single overarching policy. Right now, IRCC's strategy is just to fix a few things by focusing on the Express Entry system or the direct entry of immigrant students, but the reality is that the nuts and bolts aren't in place to truly support francophone immigration. They are in place to support immigration more broadly, but there aren't enough staff in place. Creating a separate program for francophone immigration is crucial to avoid the situation you talked about.

It's important to understand that francophone immigration gets lost in the workings of the system. The department doesn't have enough resources or staff in place; nor does it have the necessary mechanisms in the regions where francophones live. I would say that's the first step. In order to hire French-speaking staff, you have to recruit them where they live. Having a minimal number of offices will certainly impact the selection of candidates and the entire immigration continuum. I would say it's important to think about the immigration continuum, not just selection.

It's also important to think about how we welcome and integrate international students, temporary workers and permanent residents. Let's not forget about retention. We may be able to attract immigrants to communities, but can we keep them? Do we have the infrastructure and services in place to keep them? Many witnesses have appeared before various committees, and they have said that communities aren't necessarily equipped to welcome and integrate immigrants properly.

That was a very long answer to your question, but the bottom line is we need a separate policy. The government talks a lot about linguistic duality, but I would like to see that duality applied to immigration as well.

Senator Moncion: Thank you for that long answer. My next one has more to do with the bias of those making the decisions to accept or refuse applicants. That fateful bias seems to be one of the department's problems.

How do we reduce the impact of that bias on the acceptance of francophone immigration applicants from Africa? How do we build that into a policy?

Il arrive souvent qu'on utilise les mêmes ressources pour faire le travail. Par exemple, en Afrique, un bureau situé à Dakar traite pratiquement toutes les demandes de visas des étudiants. Si nous réduisons le nombre de points de service, cela soulève un problème d'accessibilité et d'équité. Nous devons certainement augmenter les points de service et nous pourrions le faire si nous avions une politique séparée.

J'ai toujours de la difficulté avec une politique qui domine. Actuellement, la stratégie d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est tout simplement d'apporter certains correctifs, notamment en mettant l'accent sur le système Entrée express ou l'entrée directe des étudiants immigrants, mais la réalité est que l'engrenage n'est pas en place pour soutenir réellement l'immigration francophone. L'engrenage est là pour soutenir l'immigration dans un sens plus large, mais il n'y a pas un nombre suffisant d'effectifs en place. Si on veut éviter la situation que vous venez de mentionner, il faut absolument mettre en place un programme d'immigration séparé pour l'immigration francophone.

Il faut comprendre que l'immigration francophone se perd dans l'engrenage. On n'a pas les ressources ou un nombre suffisant de personnes en place et on n'a pas les mécanismes requis dans les régions où se trouvent les francophones. Je pense que c'est la première chose à faire. Si on veut recruter des francophones, il faut aller là où ils sont. Si on a un nombre minime de points de service, cela aura sûrement des répercussions sur la sélection des candidats et sur tout le continuum de l'immigration. Je pense qu'il est important de penser au continuum de l'immigration, et pas uniquement à la sélection.

Il faut aussi penser à l'accueil, à l'intégration, aux étudiants internationaux, aux travailleurs temporaires, aux résidents permanents, et il faut aussi parler de rétention. On peut attirer des immigrants dans nos communautés, mais est-ce qu'on peut les retenir? Est-ce qu'on a les infrastructures et les services en place pour les retenir? Plusieurs témoins ont comparé devant divers comités et ils ont dit que nous ne sommes pas nécessairement équipés dans nos communautés pour bien accueillir et recevoir les immigrants.

La réponse à votre question était très longue, mais on doit se doter d'une politique séparée. On parle beaucoup de dualité linguistique, mais j'aimerais aussi voir cette dualité en immigration.

La sénatrice Moncion : Je vous remercie de cette longue réponse. Cela a plus à voir avec la question du biais associé aux personnes qui prennent les décisions, lorsqu'il s'agit d'accepter ou de refuser des candidats. L'un des problèmes que l'on semble avoir, c'est justement ce fameux biais.

Comment fait-on, à l'intérieur d'une politique, pour diminuer les conséquences de ce biais sur l'acceptation des demandes en immigration francophone qui viennent des pays d'Afrique?

Mr. Théberge: One of the answers to that question lies in examining the Chinook system, which is part of the department's response. It said that it was going to look into whether the infamous algorithm had a built-in bias. The software is used to make a lot of decisions.

The other answer lies in internal education and awareness-raising at IRCC. The way an institution addresses an issue that has been deemed to cause systemic racism, for instance, is usually through institution-wide education. IRCC has to start by acknowledging that, if fewer francophone immigrants are being accepted in relation to other immigrants, the department has to look in the mirror and ask itself why that is and why so many people have raised the issue.

Senator Moncion: Thank you.

The Chair: Before we go to Senator Mockler, I have a follow-up question for you, Mr. Théberge. It flows from Senator Moncion's question.

One of the things people have said, and not necessarily here, is that potential francophone immigration candidates in Africa are not always well equipped to fill out their applications.

Do you think the policy should include an initiative to help applicants? I think part of the reason applications are being refused has to do with the challenges applicants face in filling out their applications and following the steps properly.

When I attended a presentation in Brussels, I realized that, by no means, is it easy for someone wanting to immigrate to Canada to understand what they are supposed to do and how to go about it properly.

What is your view on that?

Mr. Théberge: I think we need to have as user-friendly of a process as possible. Is the process simple and easy to understand, or is it teeming with bureaucracy?

I'm not necessarily aware of specific cases, but there is no doubt that, when people fill out forms, they don't necessarily have all the tools they need to provide the information being requested.

If we are going to seek out immigration candidates, I think we need to provide the support they need to fill out the forms and complete the process correctly.

M. Théberge : L'un des éléments importants serait de se pencher sur le système Chinook, ce qui fait partie de la réponse du ministère. On nous a dit qu'on allait vérifier s'il y avait un biais dans le fameux algorithme. Beaucoup des décisions sont prises par ce logiciel.

L'autre élément important, c'est la question de l'éducation et de la sensibilisation à l'interne de l'appareil d'IRCC. Très souvent, si on identifie une question de racisme systémique, par exemple, il y a de l'éducation qui doit se faire au sein de cette institution. Il faut d'abord reconnaître quelque chose : si on accepte un nombre limité d'immigrants francophones comparativement aux autres immigrants, il faut qu'IRCC se regarde dans le miroir et que ce ministère se demande pourquoi l'on fait face à cette situation qui a été soulignée par un très grand nombre d'intervenants.

La sénatrice Moncion : Merci.

Le président : Avant de céder la parole au sénateur Mockler, j'ai une question complémentaire à vous poser, monsieur Théberge, qui fait suite à la question de la sénatrice Moncion.

Une chose que l'on entend, et pas forcément autour de cette table, c'est que les candidats potentiels à l'immigration francophone dans les pays d'Afrique, notamment, ne sont pas toujours bien outillés pour remplir leur demande.

Dans le cadre de cette politique, devrait-il y avoir, à votre avis, une initiative qui permettrait d'accompagner les candidats? Je crois que certaines demandes qui sont refusées sont aussi liées aux défis auxquels sont confrontés des candidats potentiels, notamment quant à la façon de remplir adéquatement une demande et quant au processus à suivre.

Quand j'ai assisté à une présentation à Bruxelles, je me suis rendu compte que ce n'est certainement pas évident pour quelqu'un qui veut immigrer au Canada de comprendre comment faire et de procéder adéquatement.

Qu'auriez-vous à dire par rapport à cela?

M. Théberge : Je crois qu'on doit se doter d'un processus qui est le plus convivial possible. Est-ce que c'est un processus qui est simple, facile à comprendre, ou est-ce que c'est très bureaucratique?

Je ne suis pas nécessairement au courant des cas particuliers, mais il est clair que lorsqu'on remplit des formulaires, on n'a pas nécessairement tous les outils requis pour donner les informations recherchées.

Je crois que si on est à la recherche de candidats et de candidates, il est important de leur donner le soutien nécessaire pour bien remplir le formulaire et bien faire leur demande.

Senator Mockler: I, too, want to welcome Mr. Théberge and his officials. Without getting into specifics, I will just say that we miss you in New Brunswick.

I'm trying to get a clearer picture, so there are two things I'd like to know, Mr. Théberge.

Let's look at the number of complaints your office receives, and the methodology you use to resolve those complaints and respond to them in a reasonable and reasoned time frame. What accounts for the record number of complaints your office received in 2021-22?

Mr. Théberge: Two events account for 75% of the complaints: the English-only speech given by Air Canada's CEO and the appointment of a unilingual Governor General in August. Those two categories of complaints are different. One relates specifically to Part IV, and the other relates to Part VII.

If we take those two categories out of the equation, we see that the trend is still on the rise. The number of complaints, regardless of the event... I must admit, we seldom receive 2,800 complaints for a single event, but the trend is a growing number of complaints.

This year again, the number of complaints went up. Why? On one hand, I think Canadians are increasingly aware of their language rights. On the other, I would say that official languages issues have been getting a good bit of media attention for a few years now, so it's something that's on people's minds. Sometimes, it's more local events — as opposed to federal events — that affect how people perceive official languages.

In the past few years, we've seen a lot of events in the world of official languages, and that helps make people aware of their language rights when they aren't respected.

Senator Mockler: Mr. Théberge, let's look at past statistics through the lens of Bill C-13. Should the bill be amended to apply official languages obligations to senior management staffing in the federal public service and Governor-in-Council appointments?

Would new regulations solve the underlying problem of fostering a more bilingual senior public service?

Mr. Théberge: To answer your question, I would say that it is up to lawmakers to decide whether they want to include those kinds of obligations in regulations.

As we speak, two bills, S-220 and S-229, deal with that issue, particularly when it comes to certain types of positions, and both of them are making their way through Parliament.

Le sénateur Mockler : Je veux saluer M. Théberge et son équipe. Sans pour autant qualifier quoi que ce soit, je dirais que vous nous manquez au Nouveau-Brunswick.

Pour obtenir un peu plus de précisions, monsieur Théberge, j'aimerais savoir deux choses.

Lorsqu'on regarde le nombre de plaintes et la méthodologie utilisée pour trouver des solutions à ces plaintes — et y répondre dans un délai raisonnable et raisonné —, à quoi attribuez-vous le nombre record de plaintes reçues par votre bureau en 2021-2022?

M. Théberge : Deux événements expliquent 75 % des plaintes, soit le discours unilingue du PDG d'Air Canada et la nomination d'une gouverneure générale unilingue en août. Ces deux plaintes sont différentes : l'une touche spécifiquement la partie IV et l'autre, la partie VII.

Si on retire ces deux plaintes de l'ensemble des plaintes, on constate que la tendance est toujours en augmentation. Le nombre de plaintes, peu importe les événements... J'admetts que l'on reçoit rarement 2 800 plaintes par événement, mais la tendance, c'est que les plaintes augmentent.

Encore cette année, les plaintes ont augmenté. Pourquoi? Je pense que les Canadiens et les Canadiennes sont de plus en plus conscients de leurs droits linguistiques. D'autre part, je dirais que, depuis quelques années, le dossier des langues officielles est très présent dans les médias et chez les gens. Ce sont parfois des événements qui sont plus locaux que fédéraux qui ont un impact sur leur perception des langues officielles.

Depuis un certain nombre d'années, il y a beaucoup d'événements dans le monde des langues officielles, et cela encourage les gens à prendre conscience de leurs droits lorsqu'ils ne sont pas respectés.

Le sénateur Mockler : Monsieur Théberge, lorsqu'on regarde les statistiques du passé à la lumière du projet de loi C-13, l'enjeu des obligations linguistiques dans la dotation des postes de la haute gestion de la fonction publique fédérale et des nominations du gouverneur en conseil devrait-il faire partie des amendements au projet de loi C-13?

Est-ce que la prise de nouveaux règlements réglerait la question fondamentale, qui est d'encourager la haute fonction publique à être plus bilingue?

Mr. Théberge : Pour répondre à cette question, je dirais que je crois qu'il revient au législateur de déterminer s'il ou elle veut inclure ce genre de directive dans un règlement.

Actuellement, il y a deux projets de loi, le projet de loi S-220 et le projet de loi S-229, qui font leur chemin et qui traitent de cette question, surtout par rapport à certains types de postes.

What's important to remember is that bilingualism and linguistic duality are core Canadian values. I expect federal institutions and the leaders of those institutions to respect not only the letter of the law, but also the spirit of the law.

We'll have to see what happens with those bills. However, if such a requirement or provision were included in a bill, I would certainly make sure it was respected.

Senator Mockler: Can you tell us more about why you asked a parliamentary committee to study the issue, instead of reaching out to the ministers responsible for its application? Can you speak to the reason behind that?

Mr. Théberge: As a committee, most of the time, you have the role of shedding light on issues. In this case, the issue involves the entire federal government. It even goes beyond that. The issue is bigger than a single minister; it is government-wide.

A committee has the tools to carry out this type of study, to drive the discussion, hear from the right people, leverage the expertise of analysts and provide a clear picture of where things stand. Conversely, ministers focus solely on their respective departments, which would result in piecemeal studies. When a parliamentary committee turns its attention to an issue, it puts the whole problem into context.

Senator Mockler: I'd like to hear your view on something, commissioner.

Should federal institutions report specifically on their progress in their annual reports to the Treasury Board Secretariat and the Department of Canadian Heritage, as is the case with substantive equality? That way, Canadians across the country would have access to that information and could see who was doing what.

Mr. Théberge: I think the Treasury Board's role is extremely important here. One of its roles is precisely to ensure reporting and accountability. The Treasury Board will need to develop the right tools and identify the right ways to communicate the facts to Canadians.

Senator Mockler: Do you have anything to say about the Department of Canadian Heritage?

Mr. Théberge: The Department of Canadian Heritage has always been involved with official language minority communities. The department already reports on official languages activities annually. It's clear that the Department of Canadian Heritage, as well as its predecessor, has always been the government's chosen representative for reaching out to

Ce qui est important, c'est de rappeler que le bilinguisme et la dualité linguistique sont des valeurs canadiennes fondamentales. Je m'attends à ce que les institutions fédérales et les dirigeants de ces institutions soient en mesure de respecter non seulement la lettre de la loi, mais aussi l'esprit de la loi.

Je crois qu'on va voir quel sera le cheminement de ces projets de loi. Cependant, si jamais on inclut ce genre de directive ou d'élément dans un projet de loi, je vais certainement m'assurer qu'ils sont respectés.

Le sénateur Mockler : Pouvez-vous nous donner plus d'information ou commenter la raison pour laquelle vous avez demandé au comité parlementaire d'étudier cet enjeu, plutôt que de vous adresser aux ministres responsables de cette application?

M. Théberge : Votre rôle comme comité, c'est de vous pencher souvent sur des enjeux. Ici, l'enjeu touche tout l'appareil fédéral et même au-delà; l'enjeu est plus large qu'un simple ministre et touche tout l'appareil fédéral.

Je crois qu'un comité a les outils à sa disposition pour mener le genre d'étude qui peut alimenter la discussion, faire venir les bons témoins, utiliser des analystes et brosser un portrait, alors que le ministre va plutôt se pencher sur son ministère et que cela deviendra une étude à la pièce. Lorsqu'on a une étude qui provient d'un comité parlementaire, on peut voir l'ensemble de la problématique.

Le sénateur Mockler : J'aimerais avoir vos commentaires sur cet enjeu, monsieur le commissaire.

Les institutions fédérales devraient-elles faire rapport spécifiquement sur leurs réalisations dans les bilans annuels qu'elles fourniraient au Secrétariat du Conseil du Trésor et à Patrimoine canadien, comme elles l'ont fait pour l'égalité réelle? De cette façon, les Canadiens et les Canadiens de partout au pays auraient accès à ce bilan et on pourrait voir qui fait quoi.

M. Théberge : Je crois que le rôle du Conseil du Trésor est extrêmement important par rapport à ceci. Effectivement, l'un des rôles du Conseil du Trésor, c'est justement la reddition de comptes et la responsabilité. C'est important qu'il développe les outils nécessaires et les moyens de communiquer avec les Canadiens et les Canadiennes pour leur donner l'heure juste.

Le sénateur Mockler : Est-ce que vous avez des commentaires à faire sur Patrimoine canadien?

M. Théberge : Patrimoine canadien a toujours joué un rôle auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Patrimoine canadien publie déjà chaque année un bilan des activités en matière de langues officielles. On doit reconnaître que Patrimoine canadien et son prédecesseur ont toujours été les intervenants privilégiés par le gouvernement

official language minority communities and working with them. The department's activities are well-known.

The Chair: Your questions are inspiring me. I have a follow-up question.

First, I have a comment. Commissioner, the whole matter of bilingualism in the senior public service is a recurring theme; it's hard to quantify the results and understand how things are changing within government. What's more, it impacts the implementation of the Official Languages Act and respect for language rights in Canada.

Senator Mockler, I believe, raised this. Do you think the issue should be addressed in the amendments to Bill C-13? Where should those obligations reside, so that the federal government is truly accountable and responsible — so that it is actively working to ensure the senior public service is bilingual?

Here's my follow-up question. Under Bill C-13, the government has a responsibility to promote official languages internationally, in the face Canada puts out to the world. With that in mind, do you think senior officials, whether they be ambassadors or high-ranking embassy officials, should have to be bilingual at the time of their appointment?

Mr. Théberge: I'll answer that in two parts.

First, I think that, if lawmakers felt the need to include a bilingualism requirement for senior officials in the bill, it would be a significant step.

That idea has been around for quite some time, as you pointed out. There has always been pushback from the federal government, which argued that it had a hard time hiring people who were already bilingual and what have you.

Experience tells us that we have a very large pool of bilingual people in the country — not just a few people, but a whole lot.

Would you mind repeating your second question, please?

The Chair: I'd be glad to. As we speak, another committee is discussing the importance of bilingualism for those working on Canada's behalf around the world. One of the comments I heard was that it may be necessary to ease the bilingualism requirements in countries where Chinese is the most widely

pour intervenir et travailler avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire. On sait très bien quelles sont les activités de Patrimoine canadien.

Le président : Vos questions sont inspirantes, donc je vais poser une question complémentaire.

Je me permettrai de faire le commentaire suivant : je trouve que cette question du bilinguisme de la haute fonction publique, monsieur le commissaire, est un enjeu récurrent et qu'on a de la difficulté à mesurer les résultats et à comprendre comment cela évolue à l'intérieur de l'appareil gouvernemental. De plus, tout cela a une incidence sur la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles et le respect des droits linguistiques au Canada.

Est-ce que, à votre avis — et je crois que la question a été posée par le sénateur Mockler —, cela devrait faire partie d'amendements au projet de loi C-13? Où devraient se trouver ces obligations pour que le gouvernement fédéral soit vraiment comptable, responsable et actif dans sa manière d'assurer le bilinguisme de la haute fonction publique?

Ma question complémentaire est la suivante : dans le projet de loi C-13, on prévoit une responsabilité pour le gouvernement de faire la promotion des langues officielles sur le plan international, dans l'image du Canada à l'international. Jugez-vous qu'à ce titre, les hauts fonctionnaires, que ce soit les ambassadeurs, les ambassadrices ou ceux qui occupent de hautes fonctions dans les ambassades, devraient obligatoirement être bilingues au moment de leur nomination?

Mr. Théberge : Je vais répondre en deux temps.

Premièrement, je pense que si les législateurs jugeaient bon d'inclure dans un projet de loi le critère du bilinguisme chez les hauts fonctionnaires, ce serait un pas important.

Comme vous dites, on en parle depuis longtemps. Il y a toujours eu une résistance de la part de l'appareil fédéral pour ce qui est de ce genre de poste, parce qu'on disait toujours que c'est difficile de recruter des gens qui sont déjà bilingues et ainsi de suite.

L'expérience nous prouve qu'on a un très grand bassin de personnes bilingues au pays. Il ne s'agit pas seulement de quelques personnes, mais d'un très grand bassin.

Pour ce qui est de votre deuxième question, pouvez-vous la répéter, s'il vous plaît?

Le président : Je vais vous la répéter. En fait, en ce moment, il y a une réflexion qui se fait dans un autre comité sur l'importance du bilinguisme pour les gens qui travaillent à l'international. J'ai entendu un commentaire qui disait, par exemple, qu'il faudrait peut-être réduire les critères de

spoken language. That's what I was getting at with my second question.

Should we require high-ranking officials, ambassadors and the like, to be bilingual?

Mr. Théberge: I'm quite familiar with the comments on bilingualism that came out of the committee's discussion. If we really want to showcase official languages on the world stage, our ambassadors and other diplomats should be able to communicate in both official languages. The Francophonie Summit is taking place this week. Nearly a hundred countries are part of the organization, and bilingualism is an issue for many of those countries.

I think we saw it a lot more in the past than we do now. For some reason, Global Affairs Canada's role in promoting official languages around the world seems to have diminished. Bill C-13 references the issue specifically. I think promoting official languages on the world stage is vitally important.

Senator Clement: Good afternoon to you and your officials, Mr. Théberge.

I want to follow up on what you said in response to Senator Moncion's question. It also ties in with a comment you made in your opening statement about retaining French-speaking immigrants in communities and helping them thrive.

I'm going to talk about Cornwall, where I'm from. I have to tell you that there's a lack of consistency across the various levels of government, particularly at the municipal level.

I'm following the proceedings of the inquiry into the use of the Emergencies Act, and the lack of communication between the various levels of government is emerging quite clearly, especially between the federal and municipal governments.

The integration and retention of newcomers happens in the community. I met with some French-speaking immigrants in Cornwall a few weeks ago. I realized that, for them, dealing with IRCC and going through the process to become a refugee or claim refugee protection is a highly bureaucratic process. That's not where integration happens, though. It happens in the community. I'm very glad to hear about the innovation centre in New Brunswick. That's not the case everywhere.

bilinguisme dans certains pays où la langue chinoise est parlée en priorité et ainsi de suite. C'était le sens de ma deuxième question.

Est-ce qu'on devrait s'assurer des obligations de bilinguisme auprès des hauts fonctionnaires, des ambassadeurs et des ambassadrices?

M. Théberge : Je suis très conscient des commentaires qui ont émané de ce comité par rapport au bilinguisme. Je pense que, si on veut réellement que les langues officielles rayonnent à l'international, il faut que les personnes qui font partie du corps diplomatique, comme les ambassadeurs et les ambassadrices, soient en mesure de communiquer dans les deux langues officielles. Le Sommet de la Francophonie a lieu cette semaine et il touche une centaine de pays; le bilinguisme touche une bonne partie des pays.

Je pense que c'était beaucoup plus le cas par le passé que ce l'est aujourd'hui. Pour une raison ou pour une autre, on semble diminuer l'importance du rôle d'Affaires mondiales Canada dans la promotion des langues officielles à l'international. Dans le projet de loi C-13, on le mentionne spécifiquement; je pense qu'il est extrêmement important qu'on fasse la promotion des langues officielles à l'international.

La sénatrice Clement : Bonjour, monsieur Théberge, et bonjour à vos collègues.

J'aimerais faire un suivi sur les commentaires que vous avez faits en réponse à la sénatrice Moncion, qui découlent également des commentaires que vous avez faits dans votre allocution d'aujourd'hui sur la rétention et l'épanouissement des immigrants francophones dans les communautés.

Je vais vous parler de Cornwall, qui est ma communauté. Je dois vous dire qu'il y a un manque de cohérence entre les différents ordres de gouvernement, surtout à l'échelle municipale.

Je suis en train de regarder les témoignages qui sont faits à l'enquête sur les mesures d'urgence et je trouve qu'il y a vraiment un manque de communication entre les différents ordres de gouvernement, particulièrement entre le fédéral et le municipal.

L'intégration et la rétention, cela se vit en communauté. Quand j'ai rencontré des immigrants francophones, il y a quelques semaines à Cornwall, j'ai constaté que pour eux, IRCC et le processus menant au statut de réfugié ou de demandeur d'asile, c'est tout un processus de paperasse. Cependant, ce n'est pas là que se fait l'intégration; elle se fait en communauté. Je suis très contente d'entendre qu'il y a un centre d'innovation au Nouveau-Brunswick. Cela ne se fait pas partout.

How do you think we can overcome that inconsistency, and ensure that municipalities and communities are directly involved? Do you have any recommendations?

Mr. Théberge: You are absolutely right when you talk about the importance of municipalities. The municipalities — you know this better than I do — are the level of government that is closest to constituents. When immigrants are welcomed into our community, into our municipality, it is up to that municipality to provide services. Currently, what I see in the immigration process is that there are many players, many actors and many stakeholders. Some are part of the federal apparatus, some are consultants, some are agencies funded in part by the federal, provincial or even municipal government.

I often wonder if these host agencies have the resources to properly accommodate these individuals.

I recently co-chaired a conference on immigration, diversity and inclusion. The point that was repeatedly raised was housing, to determine where we are going to house these people, and employability. Do we have the infrastructure in place to accommodate them? If we don't have jobs, these people will go where the jobs are.

This brings me to the following question: are jobs available in French or only in English? This will have an impact on language choice, especially if they have a choice between French and English.

Municipalities are at the heart of all of this. So, we have to make sure that the resources are where they should be. It's extremely important that these agencies be well-funded to welcome immigrants properly.

I'm not an immigration expert, but the other point is that you need to know what the real needs of immigrants are when they come to your community. Once you know that, you have to ask yourself if the community has the resources and tools to meet those needs.

I once participated in an immigration focus group. A woman told me, "You know, Mr. Théberge, we are not here to save the francophonie; we are here to earn a living." Immigration is a personal life project, so to make a connection with what you are saying, we have to ask ourselves how we can arrange the life project of these people and the resources to ensure that this can be achieved in our communities.

Senator Clement: I would like to ask a supplementary question.

Quelles pistes de solutions voyez-vous en ce qui a trait à la façon d'éliminer ce manque de cohérence et d'inclure les municipalités et les communautés plus directement?

M. Théberge : Vous avez tout à fait raison lorsque vous parlez de l'importance des municipalités. Les municipalités — vous le savez mieux que moi —, c'est l'ordre de gouvernement qui est le plus près des citoyens et des citoyennes. Lorsqu'on accueille des immigrants dans notre communauté, dans notre municipalité, il revient à cette municipalité d'offrir des services. Actuellement, ce que je vois dans le cadre du processus d'immigration, c'est qu'il y a plusieurs joueurs, plusieurs acteurs et plusieurs intervenants. Certains font partie de l'appareil fédéral, d'autres sont des consultants, d'autres sont des organismes financés en partie par le fédéral, la province ou même la municipalité.

Je me demande souvent si ces organismes d'accueil ont les ressources nécessaires pour bien accueillir ces personnes.

J'ai récemment coprésidé une conférence sur l'immigration, la diversité et l'inclusion. Le point que l'on soulevait à répétition était le logement, pour déterminer où l'on va loger ces gens, et l'employabilité. Est-ce qu'on a l'infrastructure nécessaire en place pour les accueillir? Si on n'a pas d'emplois, ces gens iront là où il y a des emplois.

Cela m'amène à la question suivante : les emplois sont-ils disponibles en français ou seulement en anglais? Cela aura un impact sur le choix de la langue, surtout s'ils ont le choix entre le français et l'anglais.

Les municipalités sont au cœur de tous ces éléments. Aussi, il faut s'assurer que les ressources sont à la bonne place. C'est extrêmement important que ces organismes soient bien financés pour bien faire le travail d'accueil.

Je ne suis pas un spécialiste de l'immigration, mais l'autre point, c'est qu'il faut bien connaître les besoins réels des immigrants lorsqu'ils arrivent dans votre communauté. Une fois qu'on sait cela, il faut se demander si la communauté a les moyens et les outils requis pour répondre à ces besoins.

J'ai déjà participé à un groupe témoin en immigration. Une dame m'a alors dit : « Vous savez, monsieur Théberge, nous, on n'est pas ici pour sauver la francophonie; on est ici pour gagner notre vie. » L'immigration, c'est un projet de vie personnel, donc pour faire un lien avec ce que vous dites, il faut se demander comment nous pouvons agencer le projet de vie de ces personnes et les ressources pour nous assurer que cela puisse se réaliser dans nos communautés.

La sénatrice Clement : J'aimerais poser une question complémentaire.

You said you are optimistic; I don't know if you are optimistic by nature, but you said in your presentation today that you are optimistic. You tied that to the 2021 survey results. Can you elaborate on why you are optimistic? Why are you optimistic when you see the results of this survey?

Mr. Théberge: Being optimistic is part of the job description when you work at the Office of the Commissioner of Official Languages.

To go back to the Environics 2021 survey, it is similar to the survey that was conducted in 2016. It found that about 87% of Canadians of all ages, wherever they are located, support the goals of the Official Languages Act.

There was also a series of questions about the importance of a bilingual Prime Minister, for example. For most Canadians, the Prime Minister must be bilingual. We also talked about senior officials and ministers. Among the public, the issue of bilingualism has become normalized.

We have to ask ourselves what kind of activities we can do to support this. For example, there are immersion programs, such as the French as a second language program. The other element is obviously about supporting our communities.

The survey also showed that there was very strong support from official language minority communities. People see the connection and don't see any contradiction between diversity and official languages. I think it was Richard Nixon who talked about the silent minority; I think the survey shows what all Canadians think. It's important to make sure that we have programs in place to support that philosophy of bilingualism, whether through immersion schools, francophone schools, a post-secondary education system for communities, and so on.

I think that Canadians have grasped the concept of official languages and bilingualism very well. That is why I am optimistic. I'm always optimistic when I go to a community.

People talk about the fact that there are waiting lists for immersion schools and that newcomers often want to enrol their children in immersion schools, which tells me that they have understood the concept of bilingualism and two official languages. I participate in a lot of citizenship oaths, and you can see that it is a concept or principle that seems to be very well understood by these people.

The Chair: Thank you. Before we move on to the second round, I would also like to ask you a few questions. Concerning francophone immigration, in the brief you submitted to our

Vous avez dit que vous êtes optimiste; je ne sais pas si vous êtes optimiste de nature, mais vous avez dit dans votre allocution d'aujourd'hui être optimiste. Vous avez lié cela au résultat du sondage de 2021. Pouvez-vous nous donner plus de détails sur la raison de votre optimisme? Pourquoi êtes-vous optimiste en voyant les résultats de ce sondage?

M. Théberge : Être optimiste fait partie de la description de tâches pour avoir un emploi au Commissariat aux langues officielles.

Pour revenir au sondage réalisé par Environics en 2021, c'est un sondage semblable à celui qui a été effectué en 2016. On a constaté qu'environ 87 % des Canadiens, tous âges confondus et peu importe où ils sont, appuient les objectifs de la Loi sur les langues officielles.

On a aussi posé toute une série de questions sur l'importance du bilinguisme chez le premier ministre, par exemple. Pour la plupart des Canadiens et des Canadiennes, il faut que le premier ministre soit bilingue. On parlait aussi des hauts fonctionnaires et des ministres. Chez la population, la question du bilinguisme est devenue normalisée.

On doit se demander quelle sorte d'activités nous pouvons réaliser pour appuyer cela. Il y a par exemple les programmes d'immersion, comme le programme de français langue seconde. L'autre élément, c'est évidemment d'appuyer nos communautés.

Aussi, le sondage a montré qu'il y avait un appui très fort des communautés de langue officielle en situation minoritaire. On voit le lien et on ne voit pas de contradiction entre la diversité et les langues officielles. Je pense que c'est Richard Nixon qui avait parlé de la minorité silencieuse; je crois que le sondage montre ce que l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes pensent. Il est important de s'assurer de mettre des programmes en place pour appuyer cette conception du bilinguisme, que ce soit les écoles d'immersion, les écoles francophones, un réseau d'enseignement postsecondaire pour les communautés et ainsi de suite.

Je pense que les Canadiens et les Canadiennes ont très bien assimilé le concept des langues officielles et du bilinguisme. C'est pour cette raison que je suis optimiste. Je suis toujours optimiste quand je me rends dans une communauté.

On parle du fait qu'il y a des files d'attente pour les écoles d'immersion et que les nouveaux arrivants souhaitent souvent inscrire leurs enfants dans les écoles d'immersion, ce qui m'indique qu'ils ont bien capté le concept du bilinguisme et des deux langues officielles. Je participe à beaucoup de serments de citoyenneté et on voit que c'est un concept ou un principe qui semble très bien assimilé par ces personnes.

Le président : Merci. Avant de passer au deuxième tour, je voudrais à mon tour vous poser quelques questions. Sur l'immigration francophone, dans le mémoire que vous avez

committee, you recommend that the objectives, targets and indicators of the francophone immigration policy be effectively linked to the objective of maintaining and increasing the demographic weight of minorities. If memory serves, you do not talk about restoring demographic weight. I don't think you use that term.

Do you support the notion of a “restorative target” as proposed by the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada?

Mr. Théberge: I think we use the word “restorative” or “improvement,” whatever. It is clear that we need to try to restore the demographic weight between the two communities. To do this, it is obvious that the 4.4% target is insufficient, and if we maintain this 4.4% with the new immigration targets that the federal government set a few weeks ago, the gap will continue to grow. At some point, this will have very negative consequences on the communities in terms of access to services, infrastructure, and so on. We must have an ambitious target. The FCFA and other demographers are proposing targets. One thing is clear: The 4.4% target is not enough.

The Chair: Thank you. I would like to hear from you on the issue of port and airport authorities.

We've heard that there are differences in terms of requirements. In your opinion, should the legislative provisions applicable to port and airport authorities be harmonized? It was understood that there were differences and requests to harmonize this. What are your thoughts on that?

Mr. Théberge: I think anything that affects what I would call the “travelling public” should be harmonized. Our choice of mode of transportation should not have an impact on our language rights. If we take a ferry, train or plane, I think the rights should apply to anyone who is part of what I call the “travelling public.”

For example, with respect to airport authorities, the decision in St. John's has been appealed, and it clearly defines who is the “travelling public” and who is part of it.

The Chair: What do you think of the comments that Bill C-13 should include provisions to protect federally regulated private businesses or federal institutions from vexatious litigation?

Mr. Théberge: I think we need to agree on the definition of “vexatious litigation.” If you're in court, it's always adversarial. We need to let the courts decide what is vexatious and what is not.

déposé devant notre comité, vous préconisez notamment que les objectifs, les cibles et les indicateurs de la politique en matière d'immigration francophone soient effectivement liés à l'objectif de maintien et d'accroissement du poids démographique des minorités. Si ma mémoire est bonne, vous ne parlez pas du rétablissement du poids démographique. Je crois que vous n'utilisez pas ce terme.

Êtes-vous en faveur de la notion de « cible réparatrice », comme le propose la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada?

M. Théberge : Je pense qu'on utilise le mot « réparatrice » ou « amélioration », peu importe. Il est clair qu'il faut essayer de rétablir le poids démographique entre les deux communautés. Pour ce faire, il est évident que la cible de 4,4 % est insuffisante, et si l'on maintient ces 4,4 % avec les nouvelles cibles d'immigration que s'est données le gouvernement fédéral il y a quelques semaines, l'écart continuera de se creuser. À un moment donné, cela aura des conséquences très négatives sur les communautés en matière d'accès à des services, d'infrastructure, etc. Il faut avoir une cible ambitieuse. La FCFA et d'autres démographes proposent des cibles. Une chose est claire : l'objectif de 4,4 % n'est pas suffisant.

Le président : Merci. J'aimerais vous entendre sur la question des administrations portuaires et aéroportuaires.

On a entendu dire qu'il y avait des différences sur les exigences. À votre avis, est-ce qu'il faudrait harmoniser les dispositions législatives qui sont applicables aux administrations portuaires et aéroportuaires? On a compris qu'il y avait des différences et des demandes en vue d'harmoniser tout cela. Qu'en pensez-vous?

Mr. Théberge : Je pense que tout ce qui touche ce que j'appellerais le « public voyageur » devrait être harmonisé. Notre choix de mode de transport ne devrait pas avoir un impact sur nos droits linguistiques. Si on prend un traversier, un train ou un avion, je pense que les droits doivent s'appliquer à tous ceux et celles qui font partie de ce que j'appelle le « public voyageur ».

Par exemple, en ce qui a trait aux administrations aéroportuaires, la décision à St. John's a été portée en appel, et elle définit clairement qui est le « public voyageur » et qui en fait partie.

Le président : Que pensez-vous des commentaires selon lesquels le projet de loi C-13 devrait prévoir des dispositions pour protéger les entreprises privées de compétence fédérale ou les institutions fédérales contre les litiges vexatoires?

Mr. Théberge : Je pense qu'il faut s'entendre sur la définition de « litige vexatoire ». Si on se trouve devant un tribunal, c'est toujours conflictuel. Il faut laisser aux tribunaux décider ce qui est vexatoire ou non.

The Chair: Okay, thank you. We'll move on to the second round.

Senator Gagné: I have a quick question about the increase in complaints received by your office over the past year. I know it's related to two specific issues. Do you still have the human and financial resources to ensure that complaints are handled in a timely manner?

Mr. Théberge: I would say that the office of the commissioner has not been structured to respond to the volume of complaints we had last year. For a number of years, there was a certain rate — 400, 500 or 600 complaints a year — and now it's double the number and close to triple that number.

I think that, if we really want to be able to handle all of these complaints in a reasonable amount of time, we need to look at the resources, which have not changed for at least 10, 11 or 12 years. It is also important to make the connection with Bill C-13 because in Bill C-13, it is a matter of a new language regime. The commissioner is being given new powers that will require expertise that does not currently exist within the office.

On the issue of complaints, I often tell staff that investigating one complaint at a time will not resolve systemic issues. In addition, I think that what is proposed in Bill C-13 in terms of compliance mechanisms will enable us to address certain issues from a systemic perspective. This year, we will not reach 5,800 complaints, but there will still be a significant number of complaints. Of course, this puts pressure on all the staff, but we are also doing two things at the same time. We are preparing for Bill C-13, and we are dealing with day-to-day issues. It is clear that, from now on, we will have to look at the real needs of the office in terms of resources, so that it can fulfill its new mandate.

Senator Gagné: Thank you. You've started to talk about the topic of my other question: Have you ever assessed the resources required for Bill C-13, if the bill was passed as proposed?

Mr. Théberge: We started with a legal analysis of all of the powers of the office and the impact that this will have. For example, the bill talks about mediation. We don't currently mediate in the office. So we will have to create a mediation unit. Currently, we don't enter into compliance agreements and we don't issue orders. We will need to have staff to do this.

The other element in the bill is that we have to promote the legislation. The bill clearly states that we must promote the legislation, especially the Use of French in Federally Regulated Private Businesses Act, UFFRPBA, to federally chartered private

Le président : D'accord, merci. Nous passons au deuxième tour.

La sénatrice Gagné : J'ai une petite question par rapport à l'augmentation des plaintes reçues par votre bureau pendant l'année qui vient de s'écouler. Je sais que c'est lié à deux sujets particuliers. Est-ce que vous avez quand même les ressources humaines et financières requises pour assurer le traitement des plaintes dans les délais prescrits?

M. Théberge : Je dirais que le commissariat n'a pas été structuré pour répondre à un volume de plaintes comme c'était le cas l'année dernière. Pendant plusieurs années, il y avait un certain rythme, 400, 500 ou 600 plaintes par année, et maintenant c'est le double et on est près du triple.

Je pense que si on veut vraiment être en mesure de traiter toutes ces plaintes dans un délai raisonnable, on doit se pencher sur la question des ressources, qui n'ont pas changé depuis au moins 10, 11 ou 12 ans. C'est aussi important de faire le lien avec le projet de loi C-13, parce que, dans le projet de loi C-13, il s'agit d'un nouveau régime linguistique. On accorde au commissaire de nouveaux pouvoirs qui exigeront des expertises qui n'existent pas à l'heure actuelle au sein du commissariat.

Sur la question des plaintes, je dis souvent au personnel qu'enquêter sur une plainte à la fois ne résoudra pas d'enjeux systémiques. De plus, je pense que ce qui est proposé dans le projet de loi C-13 en matière de mécanismes de conformité nous permettra d'aborder certaines thématiques dans une perspective systémique. Cette année, nous n'atteindrons pas 5 800 plaintes, mais il y aura tout de même vers un nombre important de plaintes. Bien sûr, cela crée une pression sur l'ensemble du personnel, mais on fait aussi deux choses en même temps. On se prépare pour le projet de loi C-13 et on s'occupe du quotidien. Il est clair que dorénavant, il faudra nous pencher sur les besoins réels du commissariat en matière de ressources, pour qu'il remplisse bien son nouveau mandat.

La sénatrice Gagné : Merci. Vous avez commencé à aborder le sujet de mon autre question : avez-vous déjà fait une évaluation des ressources nécessaires dans le cadre du projet de loi C-13, si on adopte le projet de loi tel qu'il est proposé?

M. Théberge : Effectivement, on a commencé par une analyse juridique de tous les pouvoirs du commissariat et des répercussions que cela occasionnera. Par exemple, dans le projet de loi, on parle de médiation. Nous ne faisons pas de médiation à l'heure actuelle au commissariat. Il faudra donc établir une unité de médiation. Actuellement, on ne conclut pas d'ententes de conformité et on n'émet pas d'ordonnances. Il faudra avoir du personnel pour le faire.

L'autre élément qui figure dans le projet de loi, c'est que nous devons faire la promotion de la loi. Le projet de loi dit clairement qu'on doit faire la promotion de la loi, surtout de la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de

companies. Yes, we are looking at that. I am very aware of Ms. Freeland's comments in recent months about the government's limited resources. We're going to try to show that this is a new piece of legislation with new obligations, and we clearly need new resources to do that.

Senator Gagné: Considering Minister Freeland's comments, this is a concern that you share with other francophone organizations, given the objectives found in Bill C-13 and the action plan.

The Chair: I agree. The office of the commissioner has an extremely important role to play and will have an increased role to play, so we hope that you will be given the right resources to do your job.

I'm going to ask you to be very succinct, as we have to wrap up at 6:15 p.m.... So we have a bit of time.

Senator Moncion: I'm glad I have more time because I'm going to ask the commissioner to be creative in the next answer.

When answering the first question I asked you, you already addressed the topic of new immigration policies. I would like to hear you on some of the specifics that would be part of this new policy. I would like to know if you see the need, for example, for there to be specific elements with respect to New Brunswick, Quebec and Ontario in terms of demographic weight, how to address that or how to address it in this policy.

Should we consider setting levels or quotas if this policy mentioned source countries where we would get our immigration? You did give some examples earlier, but I would like to hear more about the specifics in relation to the policy.

Mr. Théberge: You have an excellent point about provincial targets. Immigration is a shared jurisdiction. For example, provinces play an extremely important role in determining how many immigrants they are willing to accept.

When we talk about a target of 4.4% francophone immigration, we are talking about the entire country. If the target were 12%, it would still be for the entire country. It is clear that the realities in New Brunswick are different from those in Manitoba or the Yukon. We have to negotiate agreements between the provinces and the federal government. For example, in New Brunswick, it is almost automatic that 32% to 33% of immigrants have to be francophone because, last year, this figure was 19%. That is a step backwards. I believe that, in Ontario,

compétence fédérale (LUF) auprès des entreprises privées à charte fédérale. Oui, nous nous penchons là-dessus. Je suis très conscient des commentaires des derniers mois de Mme Freeland sur les ressources limitées du gouvernement. On va essayer de montrer que c'est une nouvelle loi qui comporte de nouvelles obligations et, pour ce faire, on a manifestement besoin de nouvelles ressources.

La sénatrice Gagné : Compte tenu des commentaires de la ministre Freeland, c'est une inquiétude que vous partagez avec les autres organismes francophones, compte tenu des objectifs que l'on trouve dans le projet de loi C-13 et dans le plan d'action.

Le président : J'abonde dans le même sens. Le commissariat a un rôle extrêmement important à jouer et il aura un rôle accru à jouer, donc nous espérons que vous serez doté des bonnes ressources pour faire votre travail.

Je vais vous demander d'être très succincts, puisque nous devons terminer à 18 h 15... Nous avons donc un peu de temps.

La sénatrice Moncion : Je suis contente d'avoir plus de temps, parce que je vais demander au commissaire d'être créatif dans la prochaine réponse.

Dans la première question que je vous ai posée, vous avez déjà abordé le sujet des nouvelles politiques en matière d'immigration. Je voudrais vous entendre sur certaines particularités qui feraient partie de cette nouvelle politique. Je voudrais savoir si vous voyez la nécessité, par exemple, qu'il y ait des éléments spécifiques par rapport au Nouveau-Brunswick, au Québec, à l'Ontario, sur le plan du poids démographique, comment régler la question ou comment l'aborder dans cette politique.

Faudrait-il considérer de fixer des niveaux ou des quotas, si cette politique faisait mention de pays sources où l'on irait chercher notre immigration? Vous avez quand même donné quelques exemples tout à l'heure, mais je voudrais vous entendre davantage sur les particularités par rapport à la politique.

Mr. Théberge : Vous avez un excellent point par rapport aux cibles provinciales. L'immigration est une compétence partagée. Par exemple, les provinces jouent un rôle extrêmement important dans la détermination du nombre d'immigrants qu'elles sont prêtes à accueillir.

Lorsqu'on parle d'une cible de 4,4 % d'immigration francophone, on parle de l'ensemble du pays. Si la cible était de 12 %, ce serait toujours pour l'ensemble du pays. Il est clair qu'on a des réalités différentes au Nouveau-Brunswick par rapport au Manitoba ou au Yukon. Nous devons effectivement négocier des ententes entre les provinces et le gouvernement fédéral. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, il faut presque automatiquement que de 32 à 33 % des immigrants soient francophones, car l'année dernière, ce chiffre était à 19 %. Il

they had already set a target of 5%. Did they reach it? I don't know. In Manitoba, they've already set a target of 7%. There is an important negotiating role to be played between the provinces and the federal government, and that is where we have to make sure that we advocate to the provinces to ask for the right number of francophone immigrants.

Quebec may be the province with the most autonomy in immigration. The federal government always sets the target in a general way, whether it is 350, 400 or 500. Afterwards, a negotiation takes place between the two levels of government. In Quebec, during the last election campaign, there was a lot of talk about different immigration thresholds, from a very low threshold to a very high one. Today, I read an article that said that in X number of years, Quebec would account for 18% of the Canadian population. I think there are decisions to be made in Quebec, for Quebec and by Quebec.

We also need to make decisions in each province and territory based on the demographic needs of francophone communities. If, in Ontario, the figure is 2%, that is a significant decline. If it's 19% in New Brunswick, even that is a decline. If it's 2% or 3% in Manitoba, that's a decline. You have to understand the role of the provinces. They negotiate with the federal government. So that's perhaps the first thing that must be recognized: the need to differentiate targets according to the communities. To me, that's obvious.

Senator Moncion: Should the government slow down anglophone immigration to let francophone immigration catch up?

Mr. Théberge: A poll came out last week saying that about 75% of Canadians support the federal government's proposed immigration levels. We are left with the question of who commissioned the poll, but that's another issue.

It's important to recognize that there is relatively high support for immigration in Canada that responds to demographic, economic and humanitarian needs. Canada is known for welcoming a large number of refugees. I think that current demographic needs are due in large part to our aging population and the labour shortage. I don't think that's a reason to decrease immigration. However, I certainly have a problem with these new targets being set without actually looking into francophone immigration. They simply stated that they would maintain the target at 4.4%, continue to do what they did before, and improve some things.

s'agit là d'un recul. Je crois qu'en Ontario, on avait déjà fixé une cible de 5 %. Est-ce qu'on l'a atteinte? Je ne sais pas. Au Manitoba, on a déjà fixé une cible de 7 %. Il y a un rôle important de négociation à jouer entre les provinces et le gouvernement fédéral, et c'est là qu'on doit s'assurer de plaider auprès des provinces pour qu'elles demandent le bon nombre d'immigrants francophones.

Le Québec est peut-être la province qui a le plus d'autonomie en matière d'immigration. Le gouvernement fédéral fixe toujours la cible de façon générale, qu'elle soit de 350, 400 ou 500. Par la suite, une négociation se fait entre les deux ordres de gouvernement. Au Québec, durant la dernière campagne électorale, on a beaucoup parlé des différents seuils d'immigration, d'un seuil très bas à un seuil très élevé. Aujourd'hui, j'ai lu un article qui disait que dans un nombre d'années X, le Québec représenterait 18 % de la population canadienne. Je crois qu'il y a des décisions à prendre au Québec, pour le Québec et par le Québec.

Nous devons également prendre des décisions dans chaque province et chaque territoire en fonction des besoins démographiques des communautés francophones. Si, en Ontario, ce chiffre est 2 %, il s'agit d'un recul important. Si, au Nouveau-Brunswick, c'est 19 %, même là, il s'agit d'un recul. Si, au Manitoba, c'est 2 ou 3 %, c'est un recul. Il faut comprendre le rôle des provinces. Elles négocient avec le gouvernement fédéral. Donc, c'est peut-être la première chose qu'il faut reconnaître : il faut différencier les cibles en fonction des communautés. Pour moi, c'est évident.

La sénatrice Moncion : Est-ce que le gouvernement devrait ralentir l'immigration anglophone pour favoriser un rattrapage de l'immigration francophone?

M. Théberge : Un sondage est sorti la semaine dernière et il disait qu'environ 75 % des Canadiens appuient les seuils d'immigration proposés par le gouvernement fédéral. Il reste à savoir qui a commandité le sondage, mais c'est une tout autre question.

Il est important de reconnaître qu'il y a un appui assez important en faveur de l'immigration au Canada qui répond à des besoins démographiques, économiques et humanitaires. Le Canada est reconnu pour accueillir un nombre important de réfugiés. Je crois que les besoins démographiques actuels sont en grande partie attribuables au vieillissement de la population et à la pénurie de main-d'œuvre. Je pense que cela ne milite pas en faveur de la réduction de l'immigration. Par contre, là où j'ai certainement un problème, c'est que ces nouvelles cibles sont lancées sans que l'on se penche réellement sur l'immigration francophone. On dit tout simplement qu'on va maintenir la cible à 4,4 %, qu'on va continuer de faire ce que l'on faisait auparavant et qu'on va bonifier des éléments.

The only way to reach that 4.4%, or whatever the number happens to be, is by developing a specific policy. Currently, what I'm hearing from the government, which clearly stated it a few weeks ago, is this: "Here are our targets for 2022-2023, and we are going forward." To my knowledge, they have not made any changes.

The Chair: I have a supplementary question. Some say that for francophone immigration, we should also target countries that speak neither French nor English. What do you think? We hear from various sources that, in terms of francophone immigration policy, we should target countries where we could draw in people who speak neither English nor French, then integrate them into the French language.

Mr. Théberge: The only way to succeed with this approach is to have very high-quality training programs in place. Earlier, when I talked about services for newcomers in our communities, I'm not convinced that we currently have the programs in place to do it.

The Chair: Thank you for your answer.

Senator Mockler: Mr. Théberge, I was listening closely when you mentioned some of the themes in the systemic plan. In the context of Bill C-13, people are asking how we can reconcile the vision of francophone minority communities with that of anglophone communities in Quebec. With your experience, do you agree with the Quebec Community Groups Network, which is in favour of withdrawing Bill C-13 in its current form?

Mr. Théberge: No, I believe that Bill C-13 is very promising for the future of official languages in Canada. At this point in the process, I think we should move forward.

Senator Mockler: Mr. Théberge, with your experience, do you and your team agree with the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, which is in favour of accelerating Bill C-13's passage by bringing the debate to an end?

Mr. Théberge: As I told the House of Commons committee, we consulted everyone. Everyone wrote reports. Every stakeholder has spoken. Furthermore, there is a clause in the bill that says after 10 years, we can re-examine it. I think that the time has come to act.

Senator Mockler: You are not a parliamentarian, but you have advised many parliamentarians. How could parliamentarians ease the fears around Bill C-13?

La seule façon d'atteindre la cible de 4,4 %, ou peu importe le chiffre, c'est de se doter d'une politique séparée. À l'heure actuelle, ce que j'entends de la part du gouvernement — il l'a dit clairement il y a quelques semaines —, c'est : « Voici nos cibles pour 2022-2023, et on va de l'avant. » À ma connaissance, ils n'ont pas apporté de changements.

Le président : J'ai une question complémentaire. On entend certains dire qu'en matière d'immigration francophone, on devrait aussi cibler les pays où la langue parlée n'est ni l'anglais ni le français. Qu'en pensez-vous? On entend dire, dans divers forums, qu'en matière de politique d'immigration francophone, il faudrait aussi cibler des pays où on est en mesure d'accueillir des gens qui ne parlent ni français ni anglais et les intégrer à la langue française.

M. Théberge : La seule façon de réussir cette approche, c'est d'avoir des programmes de formation de très haute qualité en place. Lorsque j'ai parlé plus tôt des services d'accueil dans nos communautés, je ne suis pas convaincu qu'on ait actuellement des programmes en place pour faire cela.

Le président : Merci de votre réponse.

Le sénateur Mockler : Monsieur Théberge, je vous ai écouté attentivement lorsque vous avez évoqué certaines thématiques dans le plan systémique. On nous demande, dans le contexte du projet de loi C-13, comment réconcilier la vision des communautés francophones en situation minoritaire avec celle des communautés anglophones du Québec. Avec votre expérience, êtes-vous d'accord avec le Quebec Community Groups Network, qui prône le retrait du projet de loi C-13 dans sa forme actuelle?

M. Théberge : Non; je crois que le projet de loi C-13 est très prometteur pour l'avenir des langues officielles au Canada. À ce point du processus, je crois que nous devrions aller de l'avant.

Le sénateur Mockler : Monsieur Théberge, avec votre expérience, est-ce que vous et votre équipe êtes d'accord avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, qui veut accélérer l'adoption du projet de loi C-13 en mettant fin au débat?

M. Théberge : Comme je l'ai dit au comité de la Chambre des communes, nous avons consulté tout le monde. Tout le monde a écrit des rapports. Tous les intervenants se sont prononcés. De plus, il y a une disposition dans le projet de loi qui dit que, d'ici 10 ans, on peut le réexaminer. Je crois que le moment est venu de passer à l'action.

Le sénateur Mockler : Vous n'êtes pas parlementaire, mais vous avez conseillé plusieurs parlementaires. De quelle manière les parlementaires pourraient-ils apaiser les craintes par rapport au projet de loi C-13?

Mr. Théberge: There are two sections in Bill C-13: it promotes and [Technical difficulties] French, on the one hand, and on the other, it recognizes the very specific importance of both official language communities in Canada. And so, the bill is divided in two. There is the section on official languages, which deals with Part I to Part XII, and the UFA; that's different. In our brief, we suggest codifying the concept of substantive equality in the UFA. We think it would respond to several people's concerns.

The Chair: Still along the same lines, do anglophone communities in Quebec have any fears about losing their rights? Are these fears legitimate, and how do they fit into Bill C-13? Are anglophone minority communities losing any rights?

Mr. Théberge: The bill takes an asymmetrical approach, which supports promoting and protecting French, but not necessarily at the expense of English. As I said earlier, the bill clearly states that English and French have equal status. It's stated very clearly. The UFA is where we grant particular rights to a community. We outlined our position and stated that the concept of substantive equality could be codified. There is nothing to prevent French from being promoted and, at the same time, protecting both communities' language rights.

We can do both at the same time. I think that Bill C-13 is trying to do it, in the sense that it is already legislated in Bill C-32, but now we've divided it in two. I can understand the concerns of English-speaking communities in Quebec, and I've spoken with them many times. You asked me this question some time ago, and I answered that legislators had to be creative to find a solution.

The Chair: Thank you very much.

Senator Mégie: Mr. Théberge, the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada proposed that an assistant deputy minister's position should be created to take charge of francophone immigration. Do you think it's relevant, given everything we have just discussed together? Is it necessary to continue, to improve and develop policies? Wouldn't that be a way of helping to implement the whole system?

Mr. Théberge: Certainly. We need a branch or division tasked with francophone immigration, led by an assistant deputy minister responsible for francophone immigration. As you know, several federal departments have assistant deputy ministers responsible for francophone education. In areas where that type of position does not exist, there is a noticeable impact on programs and education. Within the federal government's

M. Théberge : Il y a deux volets au projet de loi C-13 : il y a la promotion et la [Difficultés techniques] du français, d'une part, et d'autre part, on y reconnaît de façon très spécifique l'importance des deux communautés de langue officielle au Canada. Donc, le projet de loi est divisé en deux : il y a le volet sur les langues officielles, qui traite de la partie I jusqu'à la partie XII, et la LUF; c'est différent. Dans notre mémoire, nous proposons la codification du concept d'égalité réelle dans la LUF; nous croyons que cela répondrait à bien des craintes qu'ont les gens.

Le président : Toujours dans la même ligne de réflexion, est-ce qu'il y a des craintes dans les communautés anglophones du Québec par rapport à la perte de leurs droits? Cette crainte est-elle légitime, et de quelle manière est-elle inscrite dans le projet de loi C-13? Est-ce qu'il y a une perte de droits pour les communautés anglophones en situation minoritaire?

M. Théberge : Il y a une approche asymétrique dans le projet de loi par laquelle on prône la promotion et la protection du français, mais pas nécessairement au détriment de l'anglais. Comme je l'ai dit plus tôt, on mentionne clairement dans le projet de loi le statut égal du français et de l'anglais. On le dit très clairement. Là où l'on accorde des droits particuliers à une communauté, c'est dans la LUF. Nous nous sommes prononcés en affirmant qu'on pouvait codifier le concept d'égalité réelle. Rien n'empêche de faire la promotion du français et, en même temps, de protéger les droits linguistiques des deux communautés.

On peut faire les deux en même temps. Je crois que le projet de loi C-13 tente de faire cela, en ce sens que c'était déjà une loi avec le projet de loi C-32, mais qu'on a maintenant divisé cela en deux. Je peux comprendre les préoccupations des communautés d'expression anglaise au Québec et j'en ai parlé à plusieurs reprises. Vous m'avez posé la question il y a longtemps et j'avais dit que le législateur devait être créatif pour trouver une solution.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice Mégie : Monsieur Théberge, par rapport à la proposition de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, en vue d'instaurer le poste de sous-ministre adjoint responsable de l'immigration francophone, pensez-vous que c'est pertinent, compte tenu de tout ce que nous venons de dire ensemble, soit qu'il faut continuer, il faut bonifier et se donner des politiques? Est-ce que cela ne serait pas une façon d'aider tout ce mécanisme à se mettre en place?

M. Théberge : Certainement. Il faudrait une direction ou une division ayant pour mandat l'immigration francophone avec à sa tête un sous-ministre adjoint responsable de l'immigration francophone — parce que vous savez, dans plusieurs gouvernements fédéraux, il y a des sous-ministres adjoints responsables de l'éducation francophone. Là où il n'y a pas ce genre de poste, on constate un impact sur les programmes et

structure and organization, it is extremely important to recognize the importance of francophone immigration by granting it the necessary resources.

Senator Mégie: Thank you.

Senator Mockler: Mr. Théberge, I certainly don't want to be the last one to ask the last question or, as they say on *Tout le monde en parle*, to ask the "killer question." With the vast experience you've accumulated throughout the country and in our communities, be they anglophone or francophone — I could even include Indigenous communities —, can you tell me which entity would be the best choice to administer Bill C-13? Canadian Heritage or the Treasury Board?

Mr. Théberge: In my opinion, it would be the Treasury Board. The Treasury Board is a central agency that influences the entire federal administration, whereas Canadian Heritage is a department with a specific mandate. By the way, nothing prevents Canadian Heritage from continuing its work in the field of official languages. With the Treasury Board, I see an institution able to monitor all official languages activity, develop policies for the federal administration as a whole and implement them throughout the entire federal government. Canadian Heritage can certainly continue working with communities, just as that department has always done.

I think we need a single authority within the federal administration, one that can talk to all departments in all institutions. I think it should be a central agency like the Treasury Board. In the past, it was the Privy Council. It depends, but I think that this idea of governance and a structure... We can have the best possible bill, but if we don't have a structure to ensure its implementation, we won't get the desired results.

Senator Mockler: Mr. Théberge, what would you think if the responsibility fell directly under the Office of the Prime Minister?

Mr. Théberge: Honestly, I've never thought about it, so it would be hard for me to comment on the subject.

In New Brunswick, it falls to the premier, but I have no comment.

The Chair: Thank you for your question, Senator Mockler, and thank you for that reference to New Brunswick, commissioner. We're nearly at the end.

I would like to hear you on the official languages maturity model. Has this tool led to improved compliance? Can you give us any examples, in fact? How has this tool been effective?

l'éducation. Il est extrêmement important que, dans la structure et l'appareil fédéral, on reconnaîsse l'importance de l'immigration francophone en lui accordant les ressources nécessaires.

La sénatrice Mégie : Merci.

Le sénateur Mockler : Monsieur Théberge, je ne veux certainement pas être le dernier à poser une question ou, comme on le dirait à *Tout le monde en parle*, la « question qui tue ». Avec la grande expérience que vous avez partout au pays et dans nos communautés, tant du côté anglophone que francophone — et je pourrais inclure autochtone —, pouvez-vous me dire quel mécanisme serait le meilleur pour administrer le projet de loi C-13 : Patrimoine canadien ou le Conseil du Trésor?

M. Théberge : Selon moi, ce serait le Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor est une agence centrale qui a une influence sur l'ensemble de l'appareil fédéral, tandis que Patrimoine canadien est un ministère qui a un mandat particulier. En passant, rien n'empêche Patrimoine canadien de continuer à travailler dans le domaine des langues officielles. Ce que je vois avec le Conseil du Trésor, c'est une institution qui est en mesure de surveiller l'ensemble des activités en matière de langues officielles, de développer les politiques pour tout l'appareil fédéral et d'assurer la mise en œuvre pour l'ensemble du gouvernement fédéral. Patrimoine canadien peut certainement encore travailler avec les communautés, comme ce ministère l'a toujours fait.

Je crois qu'il faut un maître d'œuvre au sein de l'appareil fédéral qui peut parler à tous les ministères et à toutes les institutions. Je crois que ce doit être une agence centrale comme le Conseil du Trésor. Par le passé, c'était le Conseil privé; cela dépend, mais je crois que cette idée d'une gouvernance et d'une structure... On peut avoir le meilleur projet de loi, mais si on n'a pas de structure pour assurer sa mise en œuvre, on n'obtiendra pas les résultats souhaités.

Le sénateur Mockler : Monsieur Théberge, qu'en penseriez-vous si on confiait la responsabilité directement au bureau du premier ministre?

M. Théberge : Honnêtement, je n'ai jamais pensé à cela, donc il serait difficile pour moi de faire un commentaire à ce sujet.

Au Nouveau-Brunswick, cela revient au premier ministre, mais je n'ai aucun commentaire à formuler.

Le président : Merci de votre question, sénateur Mockler, et merci de cette référence au Nouveau-Brunswick, monsieur le commissaire. Nous en sommes presque à la fin.

J'aimerais vous entendre sur le modèle de maturité des langues officielles. Est-ce que cet outil a permis d'assurer une meilleure conformité? Pouvez-vous nous donner des exemples, en fait? Comment cet instrument a-t-il été efficace?

Mr. Théberge: With the little time I have left, I would say that the maturity model is not a tool to measure compliance, but to measure the state of processes and procedures in place for implementation. Have we set up the system required to do our work? Elections Canada participated in the process that led to creating an action plan. To date, about 40 federal institutions participated in the diagnostic process as part of their administrative process.

I will conclude by saying that, within federal institutions, official languages are very often found among a few highly proficient individuals. However, once they leave, institutional memory goes too. The maturity model is in place to ensure that you have documented official languages processes and procedures.

The Chair: Thank you very much for that comment, and thank you for appearing before us today. Your participation is always enriching; it helps us to do our work, to take an in-depth look at official languages issues and, in this specific case, issues around francophone immigration. Thank you, Mr. Théberge, Mr. Leduc, Mr. Labelle and Ms. Giguère. Thank you for your work at the commission. You certainly offer the commissioner a great deal of support, to our benefit and to everyone else's.

We will now suspend the meeting, while we welcome our next panel. Thank you again, Mr. Théberge.

We will now resume the meeting. We have before us representatives from four post-secondary institutions responsible for recruiting foreign students for their respective institutions.

From the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, we welcome Mr. Juan Manuel Toro Lara, Director, Enrolment Management. From Université Sainte-Anne, in Nova Scotia, we welcome Mr. Luc Tardif, Director of International Recruitment and Immersion Schools, Recruitment Office.

From the Université de Hearst, in Ontario, we welcome Ms. Samantha Losier, International Office Advisor. Finally, from the Université de Saint-Boniface, we welcome Mr. Christian Perron, Director, Recruitment and Student Services.

Welcome to all of you, and thank you for accepting our invitation. We will now start with testimony from the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Mr. Toro Lara, you have the floor.

M. Théberge : Pendant les quelques secondes qu'il me reste, je dirais que le modèle de maturité n'est pas un outil pour mesurer la conformité, mais pour mesurer l'état des processus et des procédures en place pour assurer la mise en œuvre. Est-ce qu'on a mis en place l'engrenage requis pour faire notre travail? Élections Canada a participé à ce processus qui a mené à la création d'un plan d'action. Jusqu'à maintenant, une quarantaine d'institutions fédérales ont participé à ce processus de diagnostic au sein de leur processus administratif.

Je terminerai en disant que, très souvent, dans les institutions fédérales, les langues officielles se retrouvent chez quelques individus qui les maîtrisent très bien. Par contre, une fois que ces individus partent, la mémoire corporative s'en va. Le modèle de maturité est là pour assurer que vous avez des processus et des procédures documentées en place en matière de langues officielles.

Le président : Merci beaucoup de cette précision et merci d'avoir comparu devant nous aujourd'hui. Votre participation est toujours très riche et elle nous aide à faire notre travail et à approfondir les enjeux en matière de langues officielles et, dans ce cas-ci, les enjeux liés à l'immigration francophone. Merci beaucoup, monsieur Théberge, monsieur Leduc, monsieur Labelle et madame Giguère. Merci de votre travail au sein du commissariat. Vous appuyez sûrement beaucoup le commissaire, à notre bénéfice à tous et à toutes.

Nous allons suspendre la séance, le temps d'accueillir nos prochains témoins. Merci encore une fois, monsieur Théberge.

Nous reprenons maintenant nos travaux. Nous avons devant nous les représentants de quatre établissements d'enseignement postsecondaire chargés du recrutement d'étudiants étrangers pour leurs institutions respectives.

Du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, nous accueillons M. Juan Manuel Toro Lara, directeur, Gestion intégrée des inscriptions. De l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse, nous accueillons M. Luc Tardif, directeur du recrutement international et des écoles d'immersion, Bureau de recrutement.

De l'Université de Hearst, en Ontario, nous accueillons Mme Samantha Losier, conseillère au bureau international. Enfin, de l'Université de Saint-Boniface, au Manitoba, nous accueillons M. Christian Perron, directeur du recrutement et services aux étudiant·e·s.

Bienvenue à tous, et merci d'avoir accepté notre invitation. Nous allons commencer les témoignages par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. Monsieur Toro Lara, vous avez la parole.

Juan Manuel Toro Lara, Director, Enrolment Management, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick: Good evening, honourable members of the Senate. My name is Juan Manuel Toro Lara, Director of Enrolment Management at the CCNB, the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. I'm very pleased to address you today and to give you a brief overview during my speech of the CCNB's specific contributions to francophone immigration in New Brunswick.

The CCNB offers about 80 programs within its 16 program families. They are offered in New Brunswick's francophone regions by its five campuses, which are located in Bathurst, Campbellton, Edmundston, Dieppe and the Acadian Peninsula.

Since the CCNB's founding in 1970, we've made a profound contribution to the vitality of the province's francophone communities.

Before 2015, the proportion of the CCNB's international student population was relatively low, and clustered mainly in the greater Dieppe area, New Brunswick's most important region. Since 2015, the CCNB's international student population has started settling elsewhere, in the province's different francophone regions.

Over the last 10 years, particularly since 2015, the CCNB is seeing real diversity among its student body. The institution succeeded in diversifying not only its students' geographic origin, but also their destinations in New Brunswick. The CCNB is also working to diversify its student clientele to meet the needs of a new clientele. This diversification is due to the arrival of refugees and many immigrants who need language classes and remedial training to improve their professional integration.

Over the last several years, due to rigorous management of its student body, the CCNB has contributed significantly to revitalizing the province's francophone communities.

For the current year, we have a total of 2,103 students; of those, 1,144 are from 30 countries, mainly the African continent. For the current school year, the international student body represents 44.8% of the CCNB's total student body.

In the regions, our international students have made their presence felt by their immediate contribution to the economy, specifically through the part-time jobs they take while studying, and obviously through the jobs they obtain at the end of their program.

Juan Manuel Toro Lara, directeur, Gestion intégrée des inscriptions, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick : Bonjour, honorables membres du Sénat. Je m'appelle Juan Manuel Toro Lara, directeur de la gestion intégrée des inscriptions au CCNB, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick. C'est pour moi un grand plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui afin de vous présenter rapidement, durant mon allocution, des exemples concrets de la façon dont le CCNB contribue à l'immigration francophone au Nouveau-Brunswick.

Le CCNB offre environ 80 programmes dans 16 familles de programmes dans toutes les régions francophones du Nouveau-Brunswick, par le biais de ses cinq campus situés à Bathurst, Campbellton, Edmundston, Dieppe et dans la Péninsule acadienne.

Depuis la fondation du CCNB en 1970, nous assurons une contribution complète à l'épanouissement des communautés francophones de la province.

Avant 2015, la proportion de la population étudiante internationale du CCNB était faible et principalement installée dans l'agglomération de Dieppe, la plus importante région du Nouveau-Brunswick. Dès 2015, la population étudiante internationale du CCNB a commencé à s'installer ailleurs dans les différentes régions francophones de la province.

Au cours des 10 dernières années et plus particulièrement depuis 2015, le CCNB vit une véritable diversification au sein de son effectif étudiant. L'établissement a réussi à diversifier non seulement l'origine géographique de sa population étudiante, mais également leurs destinations au Nouveau-Brunswick. Le CCNB travaille également à diversifier la clientèle étudiante afin de répondre aux besoins d'une nouvelle clientèle qui se diversifie notamment par l'arrivée de réfugiés et de nombreux immigrants qui ont besoin de cours de langue et de formations d'appoint afin d'améliorer leur intégration professionnelle.

Au cours des dernières années, c'est grâce à une gestion rigoureuse de l'effectif étudiant que le CCNB a contribué de manière très importante à la redynamisation des communautés francophones de la province.

Durant l'année en cours, nous avons 2 103 étudiants au total, dont 1 144 sont originaires de 30 pays, principalement du continent africain. Pour l'année collégiale en cours, l'effectif étudiant international correspond à 44,8 % de l'effectif étudiant total du CCNB.

La présence de nos étudiants internationaux dans les régions se caractérise par leur contribution immédiate à l'économie, notamment en raison des emplois que les étudiants occupent à temps partiel durant les études et évidemment des emplois qu'ils occupent à la fin de leur programme.

The CCNB's 2022-27 strategic plan includes important elements for recruitment: welcoming, integrating and retaining international graduates in New Brunswick. Furthermore, the 2022-27 plan includes results pertaining to equality, diversity and inclusion. This will help us improve training by including prior learning about the construction of francophone identity among assessed social skills. The goal is to help students to grow. As well as technical skills associated with their program, soft skills are associated with successful integration into francophone communities. The CCNB considers that these real actions will reinforce our international student population's preparation and have a positive impact on retention.

The international student population represents a truly promising pool for recruiting francophone immigrants. International graduates are ideal candidates for immigration, because they have received Canadian training during which they successfully established links with communities. Increasing training efforts for international students and newcomers is also a way of reducing the burden of recognizing immigrants' credentials, especially in regulated professions and trades.

The CCNB's contribution is measured in real results, of which we are especially proud. In June 2022, about 300 international graduates applied for postgraduate work permits. This is an ideal pool for recruiting francophone immigrants in New Brunswick. These 300 graduates represent about 91% of our international graduates, and approximately 31% of CCNB's graduates. This is all possible thanks to the framework set up by our teachers and support services, which contributed to the local economy and had a considerable impact.

In addition, through an agreement with IRCC, CCNB provides language training in French and English for refugees and immigrants in the Atlantic provinces. In addition, this year, the CCNB has been mandated by the New Brunswick provincial government to provide English language skills development for the international student population. This can, we believe, have a major impact on job retention in the francophone region of the province where students will be exposed to English.

As you can see, the CCNB is a partner of choice in supporting the government's francophone immigration efforts. The work of planning, managing and offering services has been carried out for several years in close collaboration with the provincial government of New Brunswick and the federal government. We

Le Plan stratégique de 2022-2027 du CCNB comporte des éléments importants sur le plan du recrutement : l'accueil, l'intégration et la rétention des diplômés internationaux au Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, le plan de 2022-2027 comporte un résultat sur les plans de l'équité, de la diversité et de l'inclusion qui nous permettra de bonifier la formation avec des acquis d'apprentissage liés à la construction identitaire francophone parmi les compétences sociales évaluées. Le but est de permettre aux étudiants de développer, en plus des compétences techniques associées à leur programme, des compétences douces associées à une intégration réussie dans les communautés francophones. Le CCNB estime que ces actions concrètes viendront renforcer la préparation de la population étudiante internationale et aura un impact positif sur leur rétention.

La population étudiante internationale constitue un bassin de recrutement véritablement prometteur pour l'immigration francophone. Les diplômés internationaux sont des candidats idéaux à l'immigration, car ils ont reçu une formation canadienne durant laquelle ils ont réussi à bâtir des liens communautaires. Accroître les efforts en matière de formation des étudiants internationaux et des nouveaux arrivants est également une façon de réduire le fardeau de la reconnaissance professionnelle des immigrants, surtout dans les professions et les métiers réglementés.

La contribution du CCNB se mesure par des résultats concrets dont nous sommes particulièrement fiers. En juin 2022, environ 300 diplômés internationaux ont fait une demande de permis de travail post-diplôme. Cela représente un bassin de recrutement idéal pour des immigrants francophones au Nouveau-Brunswick. Ces 300 diplômés équivalent à environ 91 % du total de nos diplômés internationaux et à environ 31 % de tous les diplômés du CCNB. Tout cela est possible grâce à un grand encadrement que l'établissement assure par le biais de nos enseignants et de nos services d'appui qui ont contribué à l'économie locale, ce qui a un impact non négligeable.

De plus, dans le cadre d'une entente avec IRCC, le CCNB assure la formation linguistique en français et en anglais pour des réfugiés et des immigrants dans les provinces atlantiques. Par ailleurs, cette année, le CCNB a été mandaté par le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick pour assurer le développement des compétences linguistiques en anglais pour la population étudiante internationale. Cela peut, selon nous, avoir un impact majeur sur la rétention de l'emploi dans la région francophone de la province où les étudiants seront exposés à l'anglais.

Comme vous pouvez le constater, le CCNB est un partenaire de choix pour soutenir les efforts du gouvernement en matière d'immigration francophone. Le travail de planification, de gestion et d'offre de services est mené depuis plusieurs années en étroite collaboration avec le gouvernement provincial du

are very grateful for the support we have received, but we are also aware that there is much work to be done.

I will close by saying that, despite the good results of our institution, we still have many challenges and we would like to have the opportunity to work together, particularly with the collaboration of IRCC, to attract bona fide candidates, recognize regional francophone realities in policy development, recognize the impact of post-secondary institutions on francophone immigration, and recognize the lack of consultation on the alignment of initiatives targeting the international student population.

The Chair: Thank you very much, Mr. Toro Lara. We will now continue with Mr. Luc Tardif, Director of International Recruitment and Immersion Schools, Université Sainte-Anne Recruitment Office. Mr. Tardif, the floor is yours.

Luc Tardif, Director of International Recruitment and Immersion Schools, Recruitment Office, Université Sainte-Anne: Good evening to all of the senators. Good evening to my colleagues, whom I usually see all over the road. I am sad to see them only in virtual format.

Université Sainte-Anne is the only French-language post-secondary institution in Nova Scotia, and has been since 1890. The face of our university has changed a lot since it was founded, and the arrival of many international students has helped this small Acadian institution, which is extremely important for francophones and francophiles in our province, to grow and open up to the world.

This influx of new brains from all corners of the global Francophonie, but overwhelmingly from the African continent, has had the effect of diversifying our student body and our rural community population. It is partly because of this that our university now has 620 students, of whom approximately 30% are international students. This is the highest number since its inception 132 years ago. This number may seem insignificant for larger communities with a very large francophone majority, but in our Acadian communities where young people tend to leave for urban centres, it is quite different.

The reason I am here today, however, is to talk about the difficulties we have in bringing new recruits to us each year. There are obviously several factors that explain this situation, some of which are not the responsibility of our university or the Government of Canada. But, according to our observations, there are nonetheless changes that should be made that could greatly help Canada's francophone institutions attract more international students.

Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral. Nous sommes très reconnaissants de l'appui que nous avons reçu, mais nous sommes aussi conscients qu'il y a beaucoup de travail à faire.

Je termine en disant que, malgré les bons résultats de notre établissement, nous avons encore de nombreux défis et que nous aimeraisons avoir la possibilité de travailler ensemble, notamment avec la collaboration d'IRCC, pour attirer des candidats de bonne foi, reconnaître les réalités régionales francophones dans le développement des politiques, reconnaître l'impact des établissements d'enseignement postsecondaire à l'immigration francophone et reconnaître le manque de consultation sur le plan de l'alignement des initiatives ciblant la population étudiante internationale.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Toro Lara. Nous poursuivons maintenant avec M. Luc Tardif, directeur du recrutement international et des écoles d'immersion, Bureau de recrutement de l'Université Sainte-Anne. Monsieur Tardif, la parole est à vous.

Luc Tardif, directeur du recrutement international et des écoles d'immersion, Bureau de recrutement, Université Sainte-Anne : Bonsoir à tous les sénateurs et à toutes les sénatrices. Bonsoir à mes collègues, que je vois habituellement un peu partout sur la route. Je suis bien triste de les voir seulement en format virtuel.

L'Université Sainte-Anne est la seule institution postsecondaire d'expression française en Nouvelle-Écosse, et ce, depuis 1890. Le visage de notre université a bien changé depuis sa fondation et la venue de plusieurs étudiants et étudiantes internationaux a aidé cette petite institution acadienne extrêmement importante pour les francophones et francophiles de notre province à grandir et à s'ouvrir sur le monde.

Cet influx de nouveaux cerveaux provenant de tous les coins de la Francophonie mondiale, mais en très grande majorité du continent africain, a eu pour effet de diversifier notre corps étudiant et la population de notre communauté rurale. C'est en partie grâce à cela que notre université compte aujourd'hui 620 étudiantes et étudiants, dont environ 30 % sont des étudiants internationaux. C'est le plus grand nombre depuis sa création il y a 132 ans. Ce nombre peut sembler anodin pour les plus grandes communautés à très grande majorité francophone, mais dans nos communautés acadiennes où les jeunes ont tendance à partir vers les centres urbains, c'en est tout autrement.

Si je suis ici aujourd'hui, c'est toutefois pour parler des difficultés que nous avons à amener de nouvelles recrues chez nous chaque année. Il y a évidemment plusieurs facteurs qui expliquent cette situation, dont certains ne sont pas la responsabilité de notre université ou du gouvernement du Canada, mais, selon nos observations, il y a tout de même des changements qui devraient être apportés et qui pourraient grandement aider les institutions francophones du Canada à attirer davantage d'étudiantes et étudiants étrangers.

The most important challenge is, as you might expect, the issuance of visas. It is important to know that we do not expect Canada to suddenly start accepting all applications for study permits from Africa. However, how can we deny visas to students just because they want to come to Canada to study simply to immigrate, when we are clearly looking for skilled immigrants?

Why is it that those with undergraduate and graduate degrees who want to come to Canada for college-level vocational training are almost routinely denied a study permit? Yet this is something that Canadians do with no problem. Why shouldn't Africans change their minds too? With the labour shortage facing Canada, it seems to me that this is part of the solution.

I would also be remiss if I didn't mention that visas from 16 countries are processed in a single visa processing centre in Dakar, Senegal. You can probably imagine the delays this causes, and these delays in turn cause discouragement and dropouts among our potential recruits.

It should also not be forgotten that francophone institutions outside Quebec must constantly fight to exist in the eyes of immigration officers. It is very common for students to be asked why they chose one of these institutions instead of going to Quebec. This situation improves every year, because we make ourselves known through our presence at fairs in the Maghreb or in sub-Saharan Africa, but when there is a change of guard in the embassies, everything has to be redone.

I feel that greater collaboration between Canadian universities and visa offices around the world would alleviate some of the frustration created by this situation, because if we knew the status of our students' files, in some cases, we would be able to understand the logic behind the decisions that were made. Without these collaborations, all we see is that it is much, much easier for people from China, India or elsewhere to get a visa than for people from Africa. The problem is that students from these countries tend to go to English-speaking universities.

It is true that it is quite easy to obtain a student visa in France, but because of the agreements between France and Quebec, the vast majority of these students go to Quebec universities.

Le défi le plus important est, vous vous en doutez bien, l'émission de visas. Il est important de savoir que nous ne nous attendons pas à ce que le Canada se mette tout à coup à accepter toutes les demandes de permis d'études en provenance de l'Afrique. Cependant, comment pouvons-nous refuser des visas à des étudiantes et des étudiants sous le seul prétexte qu'ils veulent venir étudier au Canada dans le simple but d'immigrer, alors que nous sommes manifestement à la recherche d'immigrant·e·s et d'immigrant·e·s qualifiés?

Pourquoi refuse-t-on presque systématiquement un permis d'études à celles et ceux qui ont fait des études de premier et deuxième cycle universitaire et qui veulent venir faire une formation professionnelle de niveau collégial au Canada? C'est pourtant quelque chose que les Canadiennes et les Canadiens font sans problème. Pourquoi les Africaines et les Africains ne pourraient-ils pas, eux aussi, changer d'idée? Avec la pénurie de main-d'œuvre à laquelle fait face le Canada, il me semble que nous avons là une partie de la solution.

Je m'en voudrais aussi de ne pas mentionner que les visas de 16 pays sont traités dans un seul et même centre de traitement de visas, à Dakar, au Sénégal. Vous imaginez probablement les délais que cela cause, et ces délais causent, à leur tour, du découragement et des désistements parmi nos éventuelles recrues.

Il ne faudrait pas non plus oublier que les institutions francophones hors Québec doivent constamment se battre pour exister aux yeux des agentes et des agents d'immigration. Il est très fréquent que l'on questionne une étudiante ou un étudiant sur les raisons pour lesquelles ils ont choisi une de ces institutions au lieu d'aller au Québec. Cette situation s'améliore chaque année, parce que nous nous faisons connaître grâce à notre présence à des salons au Maghreb ou en Afrique subsaharienne, mais lorsqu'il y a un changement de garde dans les ambassades, tout est refaire.

J'ai l'impression qu'une plus grande collaboration entre les universités canadiennes et les bureaux de visas partout dans le monde apaiserait une partie des frustrations créées par cette situation, parce que si nous connaissons l'état des dossiers de nos étudiants, dans certains cas, nous pourrions comprendre la logique derrière les décisions qui ont été prises. Sans ces collaborations, tout ce qu'on voit, c'est qu'il est beaucoup, beaucoup plus facile pour les personnes originaires de la Chine, de l'Inde ou d'ailleurs d'obtenir un visa que pour les personnes de l'Afrique. Le problème, c'est que les étudiantes et les étudiants en provenance de ces pays ont tendance à aller étudier dans les universités anglophones.

Il est vrai qu'il est assez facile d'obtenir un visa étudiant en France, mais à cause des ententes conclues entre la France et le Québec, la très grande majorité de ces étudiantes et étudiants se dirige vers les universités québécoises.

I am aware that I am not teaching you anything new by telling you about these problems; we have been repeating the same things for years. However, each rejection has a very significant impact on our university, on our community and on the lives of those people who see their dreams being dashed.

This is why we expect a more transparent and logical, but most importantly, a fairer system.

Canada is looking for qualified francophone immigrants; we are one of the francophone institutions that can help our country achieve this by qualifying them here. All we ask is that we be given the chance to do so to ensure that we continue to evolve, diversify and contribute to the vitality of our francophone communities, in Acadia and everywhere else in Canada.

Thank you very much.

The Chair: Thank you, Mr. Tardif.

We now turn the floor over to Ms. Samantha Losier, an advisor at the international office of Université de Hearst in Ontario.

Samantha Losier, International Office Advisor, Université de Hearst: Good afternoon, and thank you. Since its founding in 1953, Université de Hearst has been a post-secondary institution by francophones and for francophones. It was and still is training the minds that drive and make Northern Ontario shine. In doing so, the Université de Hearst ensures the presence and quality of French in the region.

The face of the Francophonie is changing. The report entitled *La langue française dans le monde*, published by Gallimard and the Organisation internationale de la Francophonie, indicated that in 2022, almost 50% of French speakers live on the African continent.

Well before these data were published, the education community in Ontario and in the Canadian francophonie was talking about the internationalization of its clientele. For the post-secondary sector, it was a strategy to create openness and, as Hélène Tremblay would say, to bring humanity to humanity.

In a concrete way, international recruitment has allowed Université de Hearst to reach out to exceptional people with an immigrant background. Some of them dream of calling Canada home. Collaterally, the influx of international students has become a mechanism that will allow us to maintain French in our regions for generations to come.

Je suis conscient de ne pas être en train de vous apprendre quelque chose de nouveau en vous parlant de ces problèmes; nous répétons les mêmes choses depuis des années. Cependant, chaque refus a un impact très important sur notre université, sur notre communauté et sur la vie de ces personnes qui voient leur rêve s'envoler.

C'est pourquoi nous nous attendons à un système plus transparent et plus logique, mais surtout plus juste.

Le Canada cherche des immigrantes et des immigrants francophones qualifiés; nous sommes l'une des institutions francophones qui peuvent aider notre pays à arriver à ses fins en les qualifiant chez nous. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on nous donne la chance de le faire pour nous assurer de continuer d'évoluer, de nous diversifier et de contribuer à la vitalité de nos communautés francophones, en Acadie et partout ailleurs au Canada.

Je vous remercie beaucoup.

Le président : Merci, monsieur Tardif.

Nous donnons maintenant la parole à Mme Samantha Losier, conseillère au bureau international de l'Université de Hearst, en Ontario.

Samantha Losier, conseillère au bureau international, Université de Hearst : Bonjour et merci. Depuis sa fondation en 1953, l'Université de Hearst est un établissement postsecondaire par les francophones et pour les francophones. Elle formait et forme toujours les cerveaux qui animent et font rayonner le Nord de l'Ontario. Ce faisant, l'Université de Hearst assure la présence et la qualité du français dans la région.

Le visage de la francophonie change. Le rapport intitulé *La langue française dans le monde*, publié par Gallimard et l'Organisation internationale de la Francophonie, indiquait que, en 2022, près de 50 % des francophones habitent le continent africain.

Bien avant la publication de ces données, le milieu de l'éducation en Ontario et dans la francophonie canadienne parlait d'internationalisation de sa clientèle. Pour le secteur postsecondaire, c'était une stratégie dans le but de créer de l'ouverture et, comme le dirait Hélène Tremblay, de faire découvrir l'humanité à l'humanité.

De façon concrète, le recrutement international a permis à l'Université de Hearst d'aller à la rencontre de gens exceptionnels issus de l'immigration. Certains d'entre eux rêvent d'appeler le Canada leur chez-soi. De façon collatérale, l'influx d'étudiants internationaux est devenu un mécanisme qui nous permettra de maintenir le français dans nos régions pour les générations à venir.

I will let my colleagues' statements highlight the future and importance of French. In the precious minutes you are giving me, I will take the liberty of telling you the story of a small university that contributes to the recruitment, reception, support and development of newly arrived francophones.

They quickly become our colleagues, our neighbours, our friends, our spouses, the volunteers in our organizations, in short, the members of our communities.

For almost 10 years, Université de Hearst has been accompanying its student population, and this, long before their arrival. The knowledge we have acquired is the result of experiences, conversations, lessons, and skills that ensure the constant improvement of the personalized support offered to our student population. This work, it must be said, is of our own making. The funds, the valuable knowledge, the institutional services remain unavailable to our international students. Why not? Because of their temporary status, they are not eligible.

Supporting this clientele from French-speaking African countries is not without its challenges, challenges that many of us are relentless in highlighting and condemning.

If I am today a Regulated Immigration Counsellor for International Students (RICIS), it is because Université de Hearst felt it had an obligation to its students and wanted to help them navigate the muddy and turbulent waters of immigration, as soon as they obtained a study permit which, unfortunately, remains unattainable for many young dreamers.

The immigration guidelines can be learned by heart, but on the ground, the rules of the game remain an enigma. My colleagues have well highlighted the inequities and biases in the issuance of study permits before this committee and many others; studies have been conducted, reports have been written, and recommendations have been made.

Tools that are used to automate the assessment process are slowly becoming known. For example, there is Chinook, which extrapolates data from thousands of IMM 1294 forms and organizes them in an Excel spreadsheet, allowing for faster processing without a network. As a RICIS, I am committed to equipping applicants to prepare PDF forms, as well as financial records and cover letters, without even being certain that they will be opened and viewed in full.

If, by some miracle, a student manages to get a study permit, he or she will quickly face a new obstacle. Statistically, the path from student to permanent resident goes through several study and work permits. Each status has its own rules and conditions. More than 60 routes can lead to permanent residence. The steps

Je laisse les témoignages de mes collègues mettre en évidence l'avenir et l'importance du français. Au cours des précieuses minutes que vous m'accordez, je me permettrai de vous raconter l'histoire d'une petite université qui contribue au recrutement, à l'accueil, à l'accompagnement et à l'épanouissement de francophones nouvellement arrivés au pays.

Elles et ils deviennent rapidement nos collègues, nos voisines et voisins, nos amis, nos conjointes et conjoints, les bénévoles de nos organismes, bref, les membres de nos communautés.

Depuis déjà près de 10 ans, l'Université de Hearst accompagne sa population étudiante, et ce, bien avant son arrivée. Les connaissances que nous avons acquises sont le résultat d'expériences, de conversations, de leçons et d'un bagage de compétences qui assurent l'amélioration constante du soutien personnalisé offert à notre population étudiante. Ce travail, il faut le dire, nous le pilotons de notre propre chef. Les fonds, les précieuses connaissances, les services en établissement demeurent inaccessibles pour nos étudiants issus de l'international. Pourquoi? En raison de leur statut temporaire, ils n'y sont pas admissibles.

L'accompagnement de cette clientèle issue des pays de l'Afrique francophone n'est pas sans défis, des défis que nous sommes nombreux à souligner et à condamner sans relâche.

Si je suis aujourd'hui conseillère réglementée en immigration pour les étudiants étrangers (CRIEE), c'est parce que l'Université de Hearst a estimé avoir une obligation envers ses étudiants et a voulu les aider à naviguer dans les eaux vaseuses et turbulentes de l'immigration, dès l'obtention d'un permis d'études qui, malheureusement, demeure inatteignable pour beaucoup de jeunes rêveurs.

Les lignes directrices de l'immigration peuvent s'apprendre par cœur, mais sur le terrain, les règles du jeu demeurent une énigme. Mes collègues ont bien souligné les inégalités et les biais dans l'émission des permis d'études devant ce comité et bien d'autres; des études ont été menées, des rapports ont été rédigés et des recommandations ont été formulées.

Les outils qui servent à automatiser le processus d'évaluation se font peu à peu connaître. Par exemple, il y a Chinook, qui extrapole les données de milliers de formulaires IMM 1294 pour les organiser sous forme de tableau Excel, ce qui permet d'accélérer le traitement sans réseau. En tant que CRIEE, je m'engage à outiller les demandeurs pour préparer les formulaires PDF, ainsi que les dossiers financiers et les lettres de motivation, sans même être certaine qu'ils seront ouverts et consultés dans leur totalité.

Si, comme par miracle, un étudiant arrive à décrocher un permis d'études, il devra affronter rapidement un nouvel obstacle. Statistiquement, le parcours d'étudiant à résident permanent passe par plusieurs permis d'études et de travail. Chaque statut a ses règlements et ses conditions. Plus de 60 voies

remain precarious and expensive, but above all mysterious. One should never put one foot wrong. The threat of deportation is always a major concern for temporary residents. Unawareness, inattention, illness and the unexpected can quickly put an end to this dream.

I hope you will have understood that we can provide fruitful help. Immigration is not part of our mandate, but it has become an important, if not unavoidable, part of our work, not only to meet our own needs, but also those of our communities. We walk with our students to graduation and integration into the labour market.

Our francophone community partners take up the slack. For example, the caisse populaire, which hires many of our students, can attest to their outreach.

In short, we are humbly delivering, but on a silver platter nonetheless, a large quantity of future skilled workers, potential permanent residents who will enable the federal government to reach its precious targets. These targets are valuable to us too.

Thank you for the opportunity to share our experience with you. I hope I have convinced you that Université de Hearst and the post-secondary sector are a strategic partner, a leader in supporting these aspiring Canadians. In a few short years, we train competent, creative, ambitious, involved, but, above all, acclimatized people in every sense of the word.

Thank you.

The Chair: Thank you very much, Ms. Losier.

We now welcome Mr. Christian Perron, Director, Recruitment and Student Services, Université de Saint-Boniface.

The floor is yours.

Christian Perron, Director, Recruitment and Student Services, Université de Saint-Boniface: Good evening. Since 2012, I have been the Head of Recruitment and Student Services at Université de Saint-Boniface. I am speaking from St. Boniface, Winnipeg, on Treaty 1 territory.

The Université de Saint-Boniface (USB) is the only francophone university in Western Canada. It offers college and university education, with 30 programs in total.

Today, out of just over 1,300 students, international students make up nearly 15% of the overall student population. These students come from more than 20 different countries, but mostly from French-speaking Africa.

peuvent mener à la résidence permanente. Les étapes demeurent précaires et onéreuses, mais surtout mystérieuses. Il ne faut surtout pas mettre son pied à côté de la ligne. La menace d'expulsion est toujours une préoccupation de premier plan des résidents temporaires. La méconnaissance, l'inattention, la maladie et les imprévus peuvent rapidement mettre fin à ce rêve.

J'espère que vous aurez compris que vous trouverez en nous une aide qui sera porteuse. L'immigration n'est pas dans notre mandat, mais elle est devenue une partie importante, voire incontournable, de notre travail, pas seulement pour combler nos propres besoins, mais aussi ceux de nos collectivités. Nous cheminons avec nos étudiants jusqu'à l'obtention du diplôme et à l'intégration sur le marché du travail.

Nos partenaires communautaires francophones prennent le relais. Par exemple, la caisse populaire, qui embauche un grand nombre de nos étudiants, peut témoigner de leur rayonnement.

Bref, nous livrons humblement, mais sur un plateau d'argent quand même, une grande quantité de futurs travailleurs qualifiés, des résidents permanents potentiels qui permettront au gouvernement fédéral d'atteindre ses précieuses cibles. Ces cibles nous sont précieuses aussi.

Merci de nous donner l'occasion de partager notre expérience avec vous. J'espère vous avoir convaincus que l'Université de Hearst et le secteur postsecondaire sont un partenaire stratégique, un leader qui accompagne ces aspirants Canadiens. En quelques années, nous formons des personnes compétentes, créatives, ambitieuses, impliquées, mais, surtout, acclimatées dans tous les sens du mot.

Merci.

Le président : Merci beaucoup, madame Losier.

Nous souhaitons maintenant la bienvenue à M. Christian Perron, directeur, Recrutement et services aux étudiants·e·s, Université de Saint-Boniface.

La parole est à vous.

Christian Perron, directeur, Recrutement et services aux étudiants·e·s, Université de Saint-Boniface : Bonsoir. Depuis 2012, je dirige le recrutement et les services aux étudiants·e·s à l'Université de Saint-Boniface. Je prends la parole à partir de Saint-Boniface, à Winnipeg, le territoire visé par le Traité n° 1.

L'Université de Saint-Boniface (USB) est la seule université francophone de l'Ouest canadien. Elle offre une éducation collégiale et universitaire, avec 30 programmes au total.

Aujourd'hui, sur un peu plus de 1 300 étudiants, les étudiants internationaux représentent près de 15 % de la population étudiante globale. Ces étudiants proviennent de plus de 20 pays différents, mais surtout de l'Afrique francophone.

USB offers reception, orientation and ongoing follow-up services through its international office. As a minority institution, USB does not have the resources required to operationalize a transition-to-employment service. Take note that the tuition fees and markup factor are among the lowest in the country.

I hope that my presentation today can make you aware of the main issues that affect USB's contribution to francophone immigration to Manitoba: The first issue is the high refusal rate of study permit applications, and the second is the branding of Canadian international education abroad.

First, over the past five years, USB has received an average of 900 admission applications per year. This translates into 400 formal admissions and then 85 new enrolments per year, a conversion rate of just over 20%.

In our view, this low conversion rate from formal admission to enrolment is due to the very high refusal rate for study permit applications.

I refer you, at your convenience, of course, to the address delivered on May 2, 2022, to this committee, I believe, by Mr. Martin Normand of the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. In summary, Mr. Normand spoke about the challenges of the high rejection rate, the lack of awareness of Canadian francophone post-secondary institutions in embassies, the lack of resources to support the academic pathway of international students to promote retention, and finally, the lack of resources to facilitate the transition of an international graduate to employment. These barriers are very much alive and well for USB.

Second, for an institution the size of USB, with very limited resources and no economies of scale, strong branding and flagship recruitment events for Canada, particularly for the Canadian francophonie, that match our country's aspirations for international education, and therefore for immigration, are paramount.

In recent years, EduCanada fairs have become increasingly scarce and have been replaced by other, often very expensive options whose origin, quality, and sometimes even legitimacy we are not aware of. USB often does not have the luxury of participating in more than one event in each of these markets. For us, it's not a matter of choosing a fair, but choosing the right fair.

Finally, I would point out that USB invests a lot of resources and effort in preparing its activities, recruiting, welcoming, orienting, monitoring, training, retaining, accommodating and accompanying international students, but that it has to overcome

L'USB offre des services d'accueil, d'orientation et de suivi continu par l'entremise de son bureau international. Comme établissement de la minorité, l'USB n'a pas les ressources requises pour opérationnaliser un service de transition vers l'emploi. Prenez note que les frais de scolarité et le facteur de majoration sont parmi les plus bas au pays.

Je souhaite que mon allocution d'aujourd'hui puisse vous sensibiliser aux principaux enjeux qui ont un effet sur la contribution de l'USB à l'immigration francophone au Manitoba : le premier enjeu est le taux élevé de refus des demandes de permis d'études, et le deuxième est l'image de marque de l'éducation internationale du Canada à l'étranger.

Premièrement, au cours des cinq dernières années, l'USB a reçu en moyenne 900 demandes d'admission par année. Cela se traduit par 400 admissions officielles et, ensuite, 85 nouvelles inscriptions par année, soit un taux de conversion d'un peu plus de 20 %.

Selon nous, ce faible taux de conversion de l'admission officielle à l'inscription est attribuable au taux de refus très élevé des demandes de permis d'études.

Je fais référence, à votre convenance, bien sûr, à l'allocution livrée le 2 mai 2022 à ce comité, je crois, par M. Martin Normand, de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. En résumé, M. Normand a parlé des défis liés au taux élevé de refus, de la méconnaissance des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne dans les ambassades, du manque de ressources en vue de soutenir le parcours scolaire des étudiants internationaux pour favoriser la rétention et, en dernier lieu, du manque de ressources pour faciliter la transition d'un diplômé international vers l'emploi. Ces obstacles sont tout à fait d'actualité pour l'USB.

Deuxièmement, pour un établissement de la taille de l'USB, qui a des ressources très limitées et n'a aucune économie d'échelle, il est primordial de pouvoir compter sur une image de marque forte et des événements de recrutement phares pour le Canada, notamment pour la francophonie canadienne, à la hauteur des aspirations de notre pays sur le plan de l'éducation internationale, et par conséquent sur celui de l'immigration.

Au cours des dernières années, les salons ÉduCanada se sont faits de plus en plus rares et ont été remplacés par d'autres options souvent très coûteuses dont nous ignorons parfois l'origine, la qualité et parfois même la légitimité. L'USB n'a souvent pas le luxe de participer à plus d'un salon dans chacun de ces marchés. Pour nous, il ne s'agit pas de choisir un salon, mais de choisir le bon salon.

Enfin, je signale que l'USB investit beaucoup de ressources et consacre beaucoup d'efforts à préparer ses activités, recruter, accueillir, orienter, suivre, former, retenir, loger et accompagner les étudiants internationaux, mais qu'elle doit surmonter des

obstacles and face risks that are, in this case, the responsibility of the federal authorities.

The rejection rate and the existence of flagship events are key issues for the Université de Saint-Boniface.

On behalf of USB, I recommend that measures be adopted to support minority post-secondary institutions in their efforts to contribute directly to the recruitment of international students and to increase francophone immigration. In particular, harmonization of messages on international education and immigration would be an asset.

In closing, I thank the committee members for their attention and send warm greetings from Manitoba to Senator Gagné.

The Chair: The senator has duly received them.

Thank you to our four witnesses for their very informative presentations. Let's move on to the question period.

Senator Moncion: My question is for all four witnesses and is directly related to the financial contribution associated with international students. These foreign students come to Canada in search of an important education, but they also have a role to play in the profitability of post-secondary institutions in your communities and in the contribution of francophone students. I would like your opinion on their financial weight in relation to the operations of your respective universities.

The Chair: The question is for our four witnesses. Who would like to begin? Go ahead, Mr. Perron.

Mr. Perron: Our tuition fees and fee increases are among the lowest in the country. At the Université de Saint-Boniface, for most courses, the fee is doubled, so an international student has to pay twice what a Canadian student pays. The basic tuition fees are the same as what Canadians pay and 100% of the fee increase at the Université de Saint-Boniface goes to internationalization activities.

Essentially, the increased revenues enable us to have an international office, guidance counsellors for international students, mental health support, and so on. The net benefit is negligible for us because the revenues are equal to the direct and indirect expenditures for internationalization.

The Chair: Would another witness like to respond?

Mr. Toro Lara: At the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, international students pay about twice what Canadian students pay. The significant increase in the international student clientele has generated revenues that have allowed us to develop new support services. Specifically, the CCNB offers support services for international graduates to

obstacles and faire face à des risques qui relèvent, dans ce cas-ci, des instances fédérales.

Le taux de refus et l'existence d'événements phares sont des enjeux clés pour l'Université de Saint-Boniface.

Au nom de l'USB, je recommande que l'on adopte des mesures pour appuyer les établissements postsecondaires en situation minoritaire dans leurs efforts en vue de contribuer directement au recrutement d'étudiants internationaux et à l'accroissement de l'immigration francophone. L'harmonisation des messages sur l'éducation internationale et l'immigration serait notamment un atout.

En terminant, je remercie les membres du comité de leur attention et j'envoie de chaleureuses salutations en provenance du Manitoba à la sénatrice Gagné.

Le président : Elle les a bien reçues.

Merci à vous quatre de vos présentations très instructives. Passons maintenant à la période des questions.

La sénatrice Moncion : Ma question s'adresse aux quatre témoins et est directement liée à l'apport financier associé aux étudiants étrangers. Ces étudiants étrangers viennent chercher une éducation importante au Canada, mais ils ont aussi un rôle à jouer dans la rentabilité des institutions postsecondaires dans vos milieux et dans l'apport des étudiants francophones. J'aimerais avoir votre avis sur leur poids financier par rapport aux opérations de vos universités respectives.

Le président : La question s'adresse à nos quatre témoins. Qui aimerait commencer? Allez-y, monsieur Perron.

Mr. Perron : Les frais de scolarité et la majoration sont parmi les plus bas au pays. La majoration à l'Université de Saint-Boniface, pour la plupart des cours, est un facteur de deux, c'est-à-dire qu'un étudiant international va payer deux fois ce que paie un étudiant canadien. À la base, les frais de scolarité sont les mêmes que ceux des Canadiens et la majoration à l'Université de Saint-Boniface est affectée à 100 % aux activités d'internationalisation.

Essentiellement, les revenus majorés nous permettent d'avoir un bureau international, des orienteurs pour les étudiants internationaux, du soutien en santé mentale, etc. Pour nous, le bénéfice net est négligeable, car les revenus sont égaux aux dépenses directes et indirectes associées à l'internationalisation.

Le président : Y a-t-il un autre témoin qui aimerait répondre?

Mr. Toro Lara : Pour le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, les étudiants internationaux paient environ deux fois les montants payés par les étudiants canadiens. Avec l'augmentation importante de la clientèle étudiante internationale, cela a généré des revenus qui nous ont permis de développer de nouveaux services de soutien; le CCNB offre

obtain permanent residency. That is one of the free services offered to international students.

Mr. Tardif: At the Université Sainte-Anne, international students pay about \$2,000 more than Canadian students. We have a type of scholarship system so they are not charged much more than Canadian students. I do not have the numbers, but I can tell you that international recruitment keeps us afloat. Canadians are having fewer and fewer children and people from the Acadian communities of Nova Scotia and New Brunswick, where most of our students come from, tend to move to larger urban centres.

Definitely, it helps us financially, not necessarily on a per capita basis, but in the overall numbers.

Ms. Losier: I would say roughly the same thing as Mr. Tardif. We are being told that the survival of our institutions depends on international students and that their fees are more important precisely to keep our institutions open.

At the Université de Hearst, the difference is about \$1,600 per year. In addition, while that is true, I am in an unusual position because international students make up 75% or 80% of our student body, a huge contingent. This can largely be explained by the situation in our regions, since young people and families are leaving.

While immigration is important for government as a whole, the targets exist, but it is not just the Université de Hearst that depends on this influx of new students to keep its doors open. Our employers and communities depend on them as well. Although they are a large contingent, I would not like to say that is why they are there. I would rather focus on our internationalization strategy, the benefits of this openness, the whole picture of interaction between the people of Hearst and people from Cameroun, with people eating poutine and *ndole*. I would rather focus on that than the financial aspect.

Senator Moncion: Thank you for your replies. That is not always discussed with regard to university funding. I think it is the most important aspect of how international students contribute to the vitality of your communities. That was mentioned in your introductory remarks.

As to integrating those individuals, can you tell us about the government assistance you receive to integrate those individuals into your communities?

notamment des services de soutien à la résidence permanente aux diplômés internationaux. C'est un des services gratuits qui sont offerts aux étudiants internationaux.

M. Tardif : À l'Université Sainte-Anne, les étudiants internationaux paient environ 2 000 \$ de plus que les étudiants canadiens. On a une sorte de système de bourses qui fait en sorte qu'on ne facture pas beaucoup plus de frais aux étudiants canadiens. Je n'ai pas de chiffres à donner, mais je ne peux pas cacher le fait que le recrutement international nous permet de continuer d'exister. Les Canadiens ont de moins en moins d'enfants et les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, où l'on va chercher la majorité de nos étudiants, ont tendance à s'exiler vers les grands centres.

Évidemment, cela nous aide financièrement, pas nécessairement par personne, mais dans les nombres totaux.

Mme Losier : J'aurais tendance à aller dans le même sens que M. Tardif. On veut nous faire dire que la survie de nos établissements dépend de l'arrivée des étudiants internationaux et qu'on accorde un poids plus important à leurs frais de scolarité justement pour faire vivre nos établissements.

À l'Université de Hearst, on parle d'une différence d'environ 1 600 \$ par année. De plus, bien que cela soit vrai, je suis dans une drôle de position, parce que les étudiants internationaux représentent jusqu'à 75% ou 80 % de notre population étudiante; c'est un nombre important. C'est en grande partie attribuable à la réalité de nos régions, à cause de l'exode des jeunes et des familles.

Si l'immigration est importante pour le gouvernement dans son ensemble, les cibles sont là, mais ce n'est pas seulement l'Université de Hearst qui dépend de l'influx de ces nouveaux étudiants pour assurer sa survie. Ce sont aussi nos employeurs et nos communautés. Bien que ce soit vrai qu'ils représentent une partie importante, je n'aime pas dire que c'est la raison pour laquelle ils sont là. J'aime mieux me concentrer sur notre stratégie d'internationalisation, les bienfaits que cela apporte sur l'ouverture, cette dimension holistique d'avoir des interactions entre des gens de Hearst et des gens du Cameroun, quand on mange de la poutine et des *ndolés*. Je préfère mettre l'accent là-dessus que sur la dimension financière.

La sénatrice Moncion : Je vous remercie de vos réponses. Ce n'est pas toujours l'aspect que l'on présente lorsqu'on parle du financement des universités. Je pense que c'est l'aspect le plus important lorsque vous nous parlez de l'apport des étudiants étrangers à la vitalité de vos communautés. Cela faisait partie de vos remarques liminaires.

Lorsque vous parlez de l'intégration de ces personnes, pourriez-vous nous parler de l'aide gouvernementale que vous recevez pour l'intégration de ces personnes dans vos communautés?

Ms. Losier: I would like to answer first since I talked about this in my opening remarks. Since I arrived at the Université de Hearst in 2015, I have strongly advocated for settlement services for our temporary residents. If the Université de Hearst has settlement services, it is because we created them, fund them through our budgets, and created an international bureau by training three people who have the RICIS designation. Our university created those services.

There are community partners whose mandate is to provide permanent residents with very good language and settlement programs. We always look for a way to work with them and make their services available to our students, who are not yet permanent residents but have that long-term objective.

We try to work with the francophone immigration support networks and settlement services, although we are not specifically part of their funding. We can always find ways of working with them. To satisfy their financial backers, they have to show that they have a certain number of permanent residents. Since there are not a lot of permanent residents in our communities right now, our students will become those permanent residents.

It is not reasonable to expect to miraculously put someone under contract after three, four or five years when the university has done all the work. We try to integrate and retain them by offering these future clients information sessions, activities or workshops. That is how we work with them.

Mr. Toro Lara: At the CCNB, we have focused on offering services to the international student population rather than being represented by intermediaries abroad.

Our operations and business models receive significant support from the provincial government, which assists us financially to support the settlement services we created with their help. Unfortunately, as Samantha clearly pointed out, international students are not on IRCC's radar for settlement services, which they provide to permanent residents only. We also believe that federal support for direct services to the international student population could benefit the students here, while also presenting our institutions in a favourable light internationally.

The Chair: Thank you. Does someone wish to answer?

Mme Losier : J'aimerais répondre en premier, puisque j'en ai parlé dans mon discours. Depuis mon arrivée à l'Université de Hearst en 2015, je suis debout pour revendiquer ces services en établissement pour nos résidents temporaires. Donc, s'il y a des services en établissement qui existent à l'Université de Hearst, c'est parce qu'on les a créés, qu'on les finance avec nos budgets et qu'on a créé un bureau international en formant trois personnes qui ont la désignation de CRIEE. C'est notre université qui crée ces services.

Il y a des partenaires communautaires qui existent et qui ont le mandat de servir les résidents permanents avec de très beaux programmes linguistiques et des services en établissement. Nous cherchons toujours la façon de collaborer avec eux et de rendre leurs services accessibles à nos étudiants, bien qu'ils ne soient pas actuellement des résidents permanents, mais en sachant que c'est un objectif à long terme.

On cherche à travailler avec les réseaux de soutien en immigration francophone et les services en établissement, bien qu'on ne fasse pas expressément partie de leur financement; il y a toujours moyen de trouver des façons de collaborer. Afin de satisfaire leurs bailleurs de fonds, ils doivent montrer qu'ils ont un certain nombre de résidents permanents. Dans la mesure où il n'y a pas un grand nombre de résidents permanents dans nos communautés actuellement, ce sont nos étudiants qui deviendront ces résidents permanents.

On ne peut pas s'attendre à mettre miraculeusement une personne sous contrat au bout de trois, quatre ou cinq ans quand l'université a fait tout le travail. On cherche à les intégrer dans la boucle pour fidéliser en quelque sorte ces futurs clients avec des séances d'information, des activités ou des ateliers. C'est notre façon de collaborer avec eux.

M. Toro Lara : Au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), on a misé sur les services offerts à la population étudiante internationale plutôt que de se faire représenter par des intermédiaires à l'étranger.

La façon de fonctionner et nos modèles d'affaires sont grandement appuyés par le gouvernement provincial, qui nous aide financièrement à soutenir des services d'établissement que nous avons créés avec leur aide. Malheureusement, Samantha l'a mentionné clairement, les étudiants internationaux sont hors du radar des services d'établissement d'IRCC, qui réserve tous les services aux résidents permanents seulement. On croit également qu'un appui financier du gouvernement fédéral pour offrir des services directs à la population étudiante internationale pourrait avoir un impact sur les étudiants qui sont ici, mais pourrait aussi assurer une promotion positive de nos établissements à l'international.

Le président : Merci. Quelqu'un d'autre veut-il répondre?

Mr. Perron: At Saint-Boniface, I can't say the university itself offers settlement services; we do not receive additional funding for that kind of activity, but we deal with our community partners a lot, especially Accueil francophone, whose mandate is to provide settlement services to the francophone immigrant population in Manitoba.

Mr. Tardif: I would say roughly what my colleagues said. There is perhaps another initiative in New Brunswick, the Study and Stay program, and the Study and Stay™ Nova Scotia program, which is provincial, which we conduct with EduNova. Workshops are offered to our students. In Nova Scotia, unfortunately, these workshops are offered almost exclusively in English. The workshops are given near the end of the student's program and they are taught in English, so it is easier for them to access the workshops in English, but we would certainly like them to be available in French as well.

The Chair: Mr. Tardif, you referred to the Study and Stay program?

Mr. Tardif: Yes, in French, it is called *Étudier pour m'y établir*, a name I do not like.

The Chair: Thank you.

Senator Gagné: Thank you and welcome to Ms. Losier, Mr. Toro Lara, Mr. Tardif and Mr. Perron. Hello, Christian.

Are you able to track what your graduates do? If so, I would like to know what percentage of international students become permanent residents.

Mr. Perron: Right now, we are not really able to keep track of our international students after they graduate. Over the next 18 months, the Université de Saint-Boniface will be undergoing a digital transformation, and we hope our new systems will enable us to do that through our alumni network.

As to permanent residency, we have only the figures the province provides. Each year, the province contacts us and we ask for data from the province. We know that 60% of our graduates apply for permanent residency through Manitoba's Provincial Nominee Program. Do others apply through the federal system? Possibly, but I don't know.

Ms. Losier: The situation is similar at the Université de Hearst. We are about to get very good computer systems, but thus far, given our small test, we are all on a first-name basis.

M. Perron : À Saint-Boniface, je ne peux pas dire qu'on a des services d'établissement offerts directement par l'université; on ne reçoit pas de financement supplémentaire pour ce genre d'activités, mais on interagit beaucoup avec nos partenaires communautaires, notamment l'Accueil francophone, qui a pour mission d'offrir des services d'établissement à la population immigrante francophone au Manitoba.

M. Tardif : Mes commentaires ressemblent quelque peu à ceux de mes collègues. Il y a peut-être une initiative supplémentaire qui existe aussi au Nouveau-Brunswick, soit le programme Étudier pour m'y établir du Nouveau-Brunswick et le programme Étudier pour m'y établir^{MC} Nouvelle-Écosse, qui est provincial, que nous faisons avec EduNova. Des ateliers sont offerts à nos étudiants. Malheureusement, en Nouvelle-Écosse, ces ateliers sont offerts presque uniquement en anglais. Ces ateliers se tiennent vers la fin du parcours des étudiants et on les forme en anglais, donc ils sont plus en mesure d'y avoir accès en anglais, mais on aimerait bien que cela puisse exister aussi en français.

Le président : Monsieur Tardif, vous avez parlé du programme *Study and Stay*?

M. Tardif : Oui, il s'agit du programme Étudier pour m'y établir. Je n'aime pas le nom en français.

Le président : Merci.

La sénatrice Gagné : Merci et bienvenue à Mme Losier et à MM. Toro Lara, Tardif et Perron. Bonjour, Christian.

Êtes-vous en mesure de suivre le cheminement de vos diplômés? Le cas échéant, je voudrais savoir quel est le pourcentage d'étudiants internationaux qui font la transition vers la résidence permanente.

M. Perron : En ce moment, on n'a pas vraiment la possibilité de suivre nos étudiants internationaux après qu'ils ont obtenu leur diplôme. Au cours des 18 mois à venir, l'Université de Saint-Boniface vivra une transformation numérique, et nous avons espoir que nos nouveaux systèmes nous permettront de le faire par l'entremise de notre réseau des diplômés.

Cependant, pour des données en matière de résidence permanente, on peut se fier uniquement à ce que la province nous transmet. Chaque année, la province communique avec nous et nous demandons des données à la province. Nous savons que 60 % de nos diplômés déposent une demande de résidence permanente par l'entremise du Programme des candidats du Manitoba. Y en a-t-il d'autres qui passent par l'engrenage fédéral? C'est possible, mais je l'ignore.

Mme Losier : À l'Université de Hearst, c'est un peu la même chose. On est sur le point de se doter de très beaux systèmes informatisés, mais jusqu'à présent, étant donné notre petit test, on se connaît tous par nos prénoms.

The information I could provide is very qualitative. I can tell you that Simone is about to get permanent residency, that Diara was just hired by the Municipality of Moonbeam, that Étienne is very happy with his job at the caisse populaire. They are our first cohort of students who have gone from being students to obtaining a post-graduate work permit and then becoming permanent residents. The first students were about to apply for permanent residency at the start of and during the pandemic. Most recently, the applications of a number of students were accelerated as a result of temporary policies that sped up access to permanent residency for new graduates and francophone and anglophone essential workers in health care. The permanent residency application of a number of people was sped up. I do not have the numbers either, but I will be pleased to tell you about our students and the path they took.

L'information que je pourrais vous transmettre est très qualitative. Je peux vous dire que Simone est sur le point d'obtenir sa résidence permanente, que Diara vient de se faire embaucher par la municipalité de Moonbeam , qu'Étienne est très content de son travail à la caisse populaire. De plus, il s'agit de nos premières cohortes de personnes qui ont justement fait ce cheminement d'étudiant, d'un permis de travail postdiplôme à un statut de résident permanent. Les premières personnes étaient sur le point de demander la résidence permanente au début et pendant la pandémie. Tout récemment, plusieurs étudiants ont pu accélérer le traitement de leur demande grâce aux politiques temporaires qui permettaient d'accélérer l'accès à la résidence permanente pour les nouveaux diplômés et les travailleurs essentiels d'expression francophone et d'expression anglophone dans le domaine de la santé. Plusieurs personnes ont pu accélérer le traitement de leur demande de résidence permanente. Je n'ai pas non plus de chiffres, mais c'est avec plaisir que je pourrai vous parler de nos étudiants et de leur parcours.

Mr. Toro Lara: At the CCNB, 90% of graduates from the current year and last year applied for post-graduate work permits and received assistance from our immigration consultants as regards permanent residency. Our strategic plan for 2022-27 set a target of 70% retention in New Brunswick five years after the end of the program, and 75% for the first year after the program. We reached an agreement with the University of New Brunswick (UNB) to measure retention rates.

Mr. Toro Lara : Au CCNB, 90 % des diplômés de l'année en cours et de l'an dernier ont fait des demandes de permis de travail postdiplôme et ont reçu l'appui de nos consultants en immigration pour des questions de résidence permanente. Dans le Plan stratégique de 2022-2027, on a fixé la cible à 70 % pour les taux de rétention au Nouveau-Brunswick cinq ans après la fin du programme, et à 75 % pour la première année après la fin du programme. On a conclu une entente avec l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) pour mesurer les taux de rétention.

Mr. Tardif: At the Université Sainte-Anne, the situation is essentially the same as what my colleagues Christian and Samantha described, so we do not have exact figures. I can tell you, without a doubt, that well over half of our students ultimately obtain a post-graduate work permit. Whether it is 75% or 92%, I have no idea; I do not have any figures on that.

M. Tardif : À l'Université Sainte-Anne, nous vivons sensiblement la même situation que celle de mes collègues Christian et Samantha, c'est-à-dire qu'on n'a pas de chiffres exacts. Je peux dire, de façon sûre et certaine, que beaucoup plus de la moitié de nos étudiants finissent par obtenir un permis de travail postdiplôme par la suite. Est-ce 75 % ou 92 %, je n'en ai aucune idée; je n'ai pas de chiffres à donner à cet effet.

Senator Gagné: A clause in Bill C-13 pertains to immigration policy, which will be further developed after the bill is passed.

La sénatrice Gagné : Dans le projet de loi C-13, il y a un article qui traite d'une politique en matière d'immigration; cette politique sera élaborée davantage après l'adoption du projet de loi.

Once it's possible to flesh out the policy, do you think it would be advisable to address aspects of the immigration of international students after they graduate?

Croyez-vous que, par la suite, lorsqu'on sera en mesure d'étoffer la politique, il serait important d'inclure des éléments liés à l'immigration d'étudiants internationaux après qu'ils ont obtenu leur diplôme?

Mr. Toro Lara: That would certainly be helpful for recruitment to our post-secondary institution, and also for the transition to permanent residency. I think the dual objective of our international students is an important issue. Based on our observations and conversations with students, this dual objective is the reason that many of our international students are rejected when they apply for a study permit.

Mr. Toro Lara : Assurément, ce serait bénéfique à la fois pour notre recrutement en tant qu'établissement postsecondaire, mais aussi pour la transition et la résidence permanente. Je crois qu'une question importante à considérer serait la double intention de nos étudiants internationaux; cette double intention, selon nos observations et nos échanges avec les étudiants, est ce qui fait en sorte qu'il y a un grand nombre de nos étudiants internationaux qui sont refusés au moment de faire une demande de permis d'études.

The Chair: Does anyone else wish to answer?

Ms. Losier: I fully agree. There is clearly dual intent. If we welcome people from francophone Africa, we know that many of them will want to stay, although some will not.

I think that the more programs there are to act as a gateway towards permanent resident status and to facilitate the process, the better it will be. For example, I have the privilege of sitting on the selection committee for a pilot immigration program in rural and northern communities, which we are lucky to have in our region and which has just expanded beyond the community of Timmins to include Université de Hearst's campuses. If it were possible to have this kind of access for francophones and new graduates from francophone institutions, it could be a very attractive prospect for them.

Mr. Perron: I believe it would definitely be beneficial to harmonize the international education and immigration strategies and to have something covering all those aspects in a policy or act.

However, as my colleagues said, there might be some uneasiness about recruiting people via immigration when we already know that some students will be turned down on grounds that they can't prove they will be returning to their country.

The harmonization of international education in terms of immigration would help and also open the door to collaborations with trade delegates and the EduCanada fairs, or to other options making it possible to work together more consistently.

Senator Mégie: In your addresses, each of you mentioned a number of figures, degrees and graduates who submitted an application. This aspect wasn't clear to me. Could you specify whether it was in connection with a visa application or a work permit application?

I have some other questions to ask afterwards.

Mr. Tardif: In most instances, it was student visa applications.

Senator Mégie: Does your organization handle that? There was talk earlier of an office in Dakar that handled visas.

Are you aware of the process involved in obtaining visas, knowing that with the Chinook algorithm, many applications are blocked? Does your organization handle all that?

Mr. Perron: At the beginning of my address, I spoke about the conversion rates between official admissions and enrolment, and said that our conversion rate was approximately 20%. I

Le président : Quelqu'un d'autre veut-il répondre?

Mme Losier : J'aborderais dans le même sens. On sait que la double intention est là. Si on accueille des gens de l'Afrique francophone, on sait qu'un grand nombre d'entre eux veulent rester, bien que certains d'entre eux ne le souhaitent pas.

Je pense que plus il y aura de programmes qui pourront servir de passerelle vers la résidence permanente et pour faciliter ce trajet, mieux ce sera. Par exemple, j'ai le privilège de siéger au comité de sélection pour le Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord, que nous sommes chanceux d'avoir dans notre région et qui vient d'élargir ses frontières à l'extérieur de la communauté de Timmins pour rejoindre l'ensemble des campus de l'Université de Hearst. Si l'on pouvait avoir une telle voie d'accès pour des francophones ou de nouveaux diplômés d'établissements francophones, ce serait très intéressant pour eux.

Mr. Perron : À mon avis, c'est sûr qu'il y aurait un avantage si l'on harmonisait les stratégies d'éducation internationale et d'immigration et s'il y avait un élément de tout cela dans une politique ou une loi.

Cependant, comme mes collègues l'ont dit, il peut y avoir un certain malaise à recruter en fonction de l'immigration, alors que nous savons déjà que certains étudiants sont refusés sous prétexte qu'ils ne peuvent pas prouver qu'ils retourneront dans leur pays.

L'harmonisation de l'éducation internationale en matière d'immigration aiderait et ouvrirait la porte à des collaborations avec des délégués commerciaux et avec les salons d'ÉduCanada, ou à une autre option pour travailler de façon plus cohérente.

La sénatrice Mégie : Dans vos discours, chacun d'entre vous a mentionné un certain nombre de chiffres, de diplômes et de diplômés qui ont fait une demande. Cet aspect n'est pas clair pour moi. Pouvez-vous préciser si c'est dans le cas d'une demande de visa ou d'une demande de permis de travail?

J'aurai d'autres questions à poser par la suite.

M. Tardif : Dans la majorité des cas, on parlait de demandes de visas pour étudiants.

La sénatrice Mégie : Est-ce votre organisation qui s'occupe de cela? On parlait plus tôt d'un bureau à Dakar qui s'occupe de l'obtention des visas.

Êtes-vous au courant du processus menant à l'obtention des visas, tout en sachant que, avec l'algorithme Chinook, beaucoup de demandes sont bloquées? Est-ce votre organisation qui gère tout cela?

Mr. Perron : Au début de mon allocution, j'ai parlé du taux de conversion entre les admissions officielles et l'inscription, et j'ai dit que notre taux de conversion était d'environ 20 %. Je l'ai

mentioned that because I am well aware that in our markets, and particularly in francophone Africa, the refusal rate is in fact 80%. We believe these rates are connected. As it happens, I was talking about study permit applications.

Senator Mégie: Okay. Thank you.

Ms. Losier: I'm going to put on my RICIS hat as a foreign student immigration advisor because we often use the words "visa," "study permit" and "work permit" interchangeably, when they are really not the same thing. The visa is the stamp in the passport that authorizes people to be in Canada and the study permit or work permit is a status that allows people to study or work in Canada.

At Université de Hearst, for example, my role as an immigration advisor means helping people prepare their study permit applications, which are then processed at a visa office, often located at an embassy. As Mr. Tardif mentioned, the Canadian embassy in Dakar processes study permit applications for 16 countries in francophone Africa, where IRCC officers open the documents, analyze the information and consider whether or not to approve the application.

Once the students are here, we support them by giving them information about the number of hours they're allowed to work and how to maintain their full-time student status in order to remain eligible for their work permit once they have graduated, after which we help them fill in their application for a work permit. We also give them contact names at IRCC or a referral to immigration consultants for advice on the next steps to follow to acquire permanent resident status.

That way, they know what to expect. As soon as they've obtained their work permit after graduating, they can immediately start looking for a job commensurate with their skills, accumulate the number of hours needed, and prepare their profile in Express Entry if they have applied under that program.

Senator Mégie: That clarifies a number of things.

In addition to dual intent, I just heard a proposal for a possible solution, which is to align education with the programs.

Are there other factors you would add or other recommendations you would like to make to improve the process, and access to education by francophone foreign students?

Mr. Toro Lara: I can try to answer your question.

mentionné parce que je suis bel et bien conscient que, dans nos marchés, particulièrement en ce qui concerne l'Afrique francophone, le taux de refus est en effet de 80 %. Nous croyons qu'il y a un certain lien avec tout cela. En effet, je parlais des demandes de permis d'études.

La sénatrice Mégie : D'accord. Merci.

Mme Losier : Je vais mettre mon petit chapeau de CRIEE, de conseillère réglementée en immigration pour les étudiants étrangers, parce qu'on utilise souvent les mots « visa », « permis d'études » et « permis de travail » de façon interchangeable, alors que, concrètement, ce n'est pas la même chose. Le visa, c'est la vignette dans le passeport qui autorise l'accès au sol canadien et le permis d'études ou le permis de travail, c'est le statut qui permet d'étudier ou de travailler au Canada.

À l'Université de Hearst, par exemple, si je suis conseillère en immigration, c'est pour aider les gens à préparer leur demande de permis d'études, qui est ensuite traitée dans un bureau de visa, souvent à partir des ambassades. Comme M. Tardif l'a mentionné, il y a l'ambassade du Canada à Dakar qui traite les demandes de permis d'études pour 16 pays de l'Afrique francophone. Ce sont les agents d'IRCC qui ouvrent les documents, analysent les informations et se penchent sur la recevabilité de la demande.

Une fois que les étudiants sont sur place, nous les appuyons en leur donnant de l'information sur le nombre d'heures qu'ils peuvent travailler et sur la façon de maintenir le statut d'étudiant à temps plein, afin de continuer d'assurer leur admissibilité pour leur permis de travail une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme. Par la suite, nous les aidons à remplir leur demande pour obtenir un permis de travail après avoir obtenu leur diplôme. Nous allons aussi leur fournir des présentations d'IRCC ou de l'aide par l'entremise de consultants en immigration pour les éclairer sur les étapes à venir vers la résidence permanente.

Ainsi, les gens savent à quoi s'attendre. Dès la première année où ils obtiennent leur permis de travail après leurs études, ils peuvent tout de suite commencer à chercher un travail correspondant à leurs compétences, à accumuler le nombre d'heures nécessaires et à préparer leur profil dans Entrée express, s'ils utilisent cet outil.

La sénatrice Mégie : Cela éclairet certaines choses.

En plus du phénomène de la double intention, je viens d'entendre une proposition pour une piste de solution, soit l'harmonisation de l'éducation et des programmes.

Y a-t-il d'autres éléments que vous pourriez ajouter ou d'autres recommandations que vous pourriez faire pour améliorer le bilan et l'accessibilité aux études des étudiants étrangers francophones?

M. Toro Lara : Je peux essayer de répondre à votre question.

Every year, IRCC closely reviews the compliance issue. Each post-secondary educational institution has to submit compliance reports. It's simply an indicator used by IRCC to determine which students have been accepted in which institution, which students are enrolled, and which students are still enrolled. In many instances, the compliance rate is very high, and sometimes the institution itself does not know what it is.

We believe that enhanced collaboration with IRCC to exchange this kind of information, by which I mean the approval rate for study permit applications, could be very beneficial. It could have a major influence on increasing the number of international students who submit a bona fide application. As my colleagues mentioned, at Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, we are in favour of more bona fide candidates, but not necessarily a system-wide increase in approval rates for all international students.

Senator Mégie: Do you have any other points to add?

Ms. Losier: I really like the point that my colleague just raised, which is the fact that we don't just want to increase the number of candidates. It's in our interest to have bona fide students, but they also need to have the financial capacity to come to Canada. We spoke about dual intent and bona fide. The other factor that causes many refusals is financial capacity and the inability to demonstrate financial capacity. It's important to understand that bank accounts abroad do not operate like bank accounts here, meaning that people are not necessarily paid twice a month as employers in Canada do. They don't use debit cards to show the usual transactions on their accounts. When it's hard to demonstrate financial capacity, the decision is up to the discretionary power of the officer. That's who decides whether someone has the capacity to finance their studies in Canada, or whether they have a credible link with their sponsor, and other details like that.

One solution that I find interesting is the Student Direct Stream, which began in five countries and will be extended to other countries, including those countries in francophone Africa where the steps required are much more demanding, but where the acceptance rates are slightly higher. We are now seeing more and more refusals in the Student Direct Stream. It may be an imperfect program, but I believe we're on the right track.

If applicants are unable to give a clear picture of their financial status, with letters from their employer, bank statements, etc., they will be asked to put money in a Canadian account, to be returned to them during their first year of studies. It's a program

Il y a une question de conformité qui est examinée de près par IRCC chaque année. Chaque établissement d'enseignement postsecondaire doit soumettre des rapports de conformité. Il s'agit tout simplement d'un indicateur sur lequel se base IRCC pour savoir quels étudiants ont été acceptés dans tel établissement, quels étudiants sont inscrits et quels étudiants sont toujours inscrits. Dans bien des cas, le taux de conformité est très élevé et, parfois, il est inconnu par l'établissement lui-même.

Nous croyons qu'une collaboration accrue avec IRCC pour échanger ce genre d'information, soit le taux d'approbation des demandes de permis d'études, pourrait être très bénéfique. Cela pourrait avoir une influence majeure sur l'augmentation de la clientèle des étudiants internationaux qui présentent une demande de bonne foi. Comme mes collègues l'ont mentionné, au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, nous prônons une augmentation des candidats de bonne foi, mais pas nécessairement une augmentation systémique des taux d'approbation de tous les étudiants internationaux.

La sénatrice Mégie : Avez-vous d'autres points à ajouter?

Mme Losier : J'adore le point que vient de soulever mon collègue, soit le fait que nous ne voulons pas seulement augmenter le nombre de candidats. Il est dans notre intérêt d'avoir des étudiants de bonne foi, mais il faut aussi qu'ils aient la capacité financière de venir au Canada. Nous avons parlé de la double intention et de la bonne foi. L'autre élément qui provoque beaucoup de refus, c'est la capacité financière et l'incapacité à prouver sa capacité financière. Il faut comprendre que les comptes bancaires à l'étranger ne fonctionnent pas comme les comptes bancaires ici, c'est-à-dire que les gens ne sont pas nécessairement payés de façon bimensuelle, comme le font les employeurs au Canada. Ils n'utilisent pas de cartes de débit pour montrer les transactions normales de leur compte. Lorsqu'il est difficile de prouver sa capacité financière, la décision relève du pouvoir discrétionnaire de l'agent. C'est lui qui décide si une personne a la capacité de financer ou non des études au Canada ou si elle a un lien crédible avec celui ou celle qui se porte garant et ainsi de suite.

Une solution que je trouve intéressante, c'est le Volet direct pour les études, qui a commencé dans cinq pays et s'étend désormais à d'autres pays, notamment des pays de l'Afrique francophone où les étapes à franchir sont beaucoup plus exigeantes, mais où les taux d'acceptation sont légèrement plus élevés. Maintenant, on voit plus en plus de refus dans le Volet direct pour les études. C'est peut-être un programme imparfait, mais je crois que nous sommes sur la bonne voie.

Si un candidat n'est pas capable de dresser un portrait de son bilan financier, avec des lettres de son employeur, des relevés bancaires, etc., on lui demande de bloquer de l'argent dans un compte canadien, qu'on va lui remettre pendant sa première

we could look at again, and it requires more consideration. In my view, it's a good starting point.

Mr. Perron: I'd like to add a few details.

Did you know that while a lot of data is collected, there is very little data sharing? Twice a year, we are required to submit a compliance report to IRCC on all kinds of information about the status of people who attend our post-secondary institutions, and to do so every year until they graduate. Doing this requires a lot of work, but we haven't yet understood what this information is used for.

The Chair: Thank you very much for that useful information.

Senator Dalphond: I was reading an article on the CBC website by journalist Louis Blouin about the Sommet de la Francophonie currently being held in Tunisia. He said that Canada was strongly criticized by other countries because of its policies that systematically refuse Africans who want to come to Canada to study. He wrote that Canada had been severely criticized because of its wholesale refusal to issue study permits to African nationals, with Immigration, Refugees and Citizenship Canada claiming that most of the time they intended to remain in Canada at the end of their education. But then I've heard university representatives say that they were introducing programs to encourage students to remain in Canada after graduation.

I believe that Mr. Perron and Senator Mégie alluded to this issue a little earlier. The lack of alignment was discussed and I believe that the two policies contradict one another. The need for immigration policy harmonization on the one hand, and the need for retention on the other, are contradictory. That said, the Prime Minister said in response to the situation and to the criticisms, including an article published in *Le Monde*, that this would have to change and that he had asked the minister, Mr. Fraser, to take appropriate action.

The minister said that he had been working on it since September.

My question is for the representatives of francophone universities outside Quebec. Since September, have you been contacted by the department of immigration or Mr. Fraser's office to ask how you might participate in a policy alignment process?

Mr. Perron: Not to my knowledge.

Senator Dalphond: Yes, including the Association des collèges et universités?

année d'études. C'est un programme sur lequel on pourrait revenir et sur lequel on pourrait pousser davantage la réflexion. À mon avis, il s'agit d'un point de départ concret.

M. Perron : J'aimerais apporter quelques éléments d'information.

Saviez-vous que beaucoup de collectes de données se font, mais qu'il y a peu de partage de données? Deux fois par année, nous sommes tenus de remettre un rapport de conformité à IRCC qui contient de nombreuses informations sur le statut des individus qui fréquentent nos établissements postsecondaires, et ce, chaque année jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Jusqu'à présent, cela demande beaucoup de travail, mais nous n'avons pas encore compris à quoi vont servir ces informations.

Le président : Merci beaucoup de ces informations fort pertinentes.

Le sénateur Dalphond : Je lisais sur le site de Radio-Canada un article écrit par le journaliste Louis Blouin, qui couvre le Sommet de la Francophonie qui a lieu actuellement en Tunisie. Il a dit que le Canada était très critiqué par les autres pays à cause de ses politiques de refus systémique des Africains qui veulent venir étudier au Canada. Il a écrit que le Canada était sévèrement critiqué en raison de son refus massif d'accorder des permis d'études aux ressortissants africains, car Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada leur reproche, la plupart du temps, d'avoir l'intention de rester au Canada à la fin de leur formation. J'entends les représentants des universités dire qu'ils mettent sur pied des programmes qui visent à inciter les étudiants à rester au Canada à la fin de leur formation.

Je crois que M. Perron et la sénatrice Mégie ont fait allusion à cette question un peu plus tôt. On a parlé du manque d'harmonisation et je crois qu'il y a une contradiction entre les deux politiques. Le besoin d'harmonisation des politiques en matière d'immigration, d'une part, et le besoin de rétention, d'autre part, sont contradictoires. Cela dit, le premier ministre a dit, en réponse à cela et à ces critiques, y compris un article publié dans *Le Monde*, qu'il fallait que cela change et qu'il avait demandé au ministre Fraser de faire le nécessaire.

Ce dernier aurait dit qu'il travaillait là-dessus depuis le mois de septembre.

Ma question s'adresse aux représentants des universités francophones hors Québec. Est-ce que, depuis septembre, vous avez été contactés par le ministère de l'Immigration ou le cabinet du ministre Fraser pour savoir comment vous pourriez participer à une harmonisation des politiques?

M. Perron : Pas à ma connaissance.

Le sénateur Dalphond : Oui, notamment par l'Association des collèges et universités?

The Chair: The Association des collèges et universités, for example, but have you been contacted and consulted individually on this matter?

Mr. Toro Lara: We were invited to an informal discussion, but not necessarily at that level.

Ms. Losier: We are talking to you today. We hope that things will continue in the right direction.

Senator Dalphond: Am I to understand that on the ground, good intentions have not yet yielded real results or led to concrete programs?

Ms. Losier: If I may, when we talk to IRCC and they explain dual intent to us, we want to make it possible for someone who wishes to become a permanent resident to do so, but at the same time, IRCC wants to make sure that if someone doesn't manage to make progress for whatever reason, they will have enough reasons to leave Canada and return to their country. It's hard to say, because even though we want to help good people who meet the eligibility criteria and the requirements to continue here, we don't want to contribute to increasing the number of non-status people in Canada.

They protected themselves by coming up with this distinction in relation to dual intent. It's not that we don't want them to stay; it's that we don't want them to stay in the country illegally.

Mr. Toro Lara: The current context and the measures in place are asymmetrical if we compare the reality of francophone international students to anglophone international students. The size of the anglophone international student clientele has a major impact on public policy, at the expense of francophone communities. It's as simple as that.

When I'm told that the approval rate is going to be increased, I still worry about francophone minority communities. It's all very well to increase the approval rate, but in the francophone regions, the realities are very different from those in major cities like Toronto, Montreal and Vancouver.

Without going into too much depth, let's just look at housing and public transportation. Increasing the approval rate cannot be aligned properly without adopting concrete measures to address other factors found only in francophone regions.

The Chair: I have a question before giving the floor to Senator Clement. Are there instances of people who apply for study permits and who never show up at your post-secondary institutions because what they really want is to immigrate? Are there many cases like that? In our discussions about immigration issues, that one comes up as a factor that leads to the

Le président : L'Association des collèges et universités, par exemple, mais avez-vous été contactés et consultés individuellement à ce sujet?

M. Toro Lara : Nous avons été invités à un échange informel, mais pas nécessairement à ce niveau-là.

Mme Losier : On vous parle aujourd'hui. On espère que cela va continuer dans la bonne direction.

Le sénateur Dalphond : Est-ce que je dois comprendre que, sur le terrain, les bonnes intentions ne se sont pas traduites jusqu'à maintenant par des réalités ou des programmes concrets?

Mme Losier : Si je peux me permettre, quand on parle à IRCC et qu'on nous explique la double intention, on veut permettre à une personne qui souhaite devenir résident permanent de le faire, mais en même temps, IRCC veut être certain que si une personne n'arrive pas à cheminer pour une quelconque raison, elle aura suffisamment de raisons de quitter le Canada et de retourner dans son pays. C'est difficile à dire, car même si on veut accompagner les bonnes personnes qui respectent les critères d'admissibilité et les exigences pour continuer à cheminer, on ne veut pas non plus contribuer à faire augmenter le nombre de personnes sans statut au Canada.

Ils se sont protégés en formulant cette nuance par rapport à la double intention. Ce n'est pas qu'on ne veut pas qu'ils restent; c'est qu'on ne veut pas qu'ils restent au pays illégalement.

M. Toro Lara : La lecture du contexte actuel et les mesures qui suivent sont asymétriques si l'on compare la réalité des étudiants internationaux francophones par rapport à celle des étudiants internationaux anglophones. Le poids de la clientèle étudiante internationale anglophone a un impact majeur sur les politiques publiques, au détriment des communautés francophones tout court.

Lorsqu'on me dit qu'on va augmenter les taux d'approbation, je regarde cela en éprouvant de l'inquiétude pour les communautés francophones en situation minoritaire. Oui, c'est bien d'augmenter les taux d'approbation, mais dans les régions francophones, nous avons des réalités différentes de celles de grandes villes comme Toronto, Montréal et Vancouver.

Pour ne pas parler trop en profondeur, on peut juste parler de logement et de transport en commun. Donc, l'augmentation du taux d'approbation ne peut pas être harmonisée sans qu'on adopte des mesures concrètes pour d'autres phénomènes qui existent seulement dans les régions francophones.

Le président : J'ai une sous-question avant de passer la parole à la sénatrice Clement. Y a-t-il des cas de gens qui font des demandes de permis d'études et qui, en fin de compte, ne se retrouvent pas directement dans vos établissements postsecondaires et cherchent avant tout à immigrer? Y a-t-il de nombreux cas comme cela? Dans nos discussions sur la question

strengthening of acceptance criteria, because there are some people who show up at the institutions, but don't stay. Their goal is to immigrate. Can you tell us about these situations?

Mr. Tardif: Yes. It's hard to come up with numbers. As I said in my address, we have no contacts with embassies or visa offices. That means we don't know the exact number of people. I can never be 100% sure whether someone to whom I've sent an offer of admission has submitted a visa application.

What is absolutely certain is that some students receive a letter from a Canadian institution, go through the study permit application process, come to Canada and never show up at the institution in question. The exact number is difficult to determine. I know for sure that there are at least one or two a year. On the other hand, based on what I've heard from friends who work in immigration, there are more than that at Sainte-Anne, but I don't have the information I need to provide an exact number. That's also the case for my colleagues elsewhere in Canada.

Mr. Perron: Manitoba sets itself apart from the rest of Canada because of its International Education Act and its Code of Practice and Conduct Regulation. When combined with the good intentions of our international office, it's very unusual for us to be surprised by applicants arriving at Université de Saint-Boniface when we didn't expect them. In instances when they arrive with an official letter of admission, and they register, we never see them and they end up unregistering; this happens once, twice or maybe three times a year at most, as Mr. Tardif said. It's not often.

Ms. Losier: On that very topic, It's a well-known fact that there are dubious agencies that sometimes send fraudulent letters of admission. I'm just back from the annual CBIE conference, where an IRCC presentation led to discussion of pilot cooperative projects with a number of post-secondary institutions that would share their lists of admission offers. That way, when officers open a file, rather than having to do a second check, they could immediately see whether it was genuine. This kind of co-operation is very interesting. I'm sure that my colleagues here today and my other colleagues at francophone institutions outside Quebec would be willing to take part in a pilot project of this kind. The more we can work together with IRCC, the happier we will be.

Senator Clement: Good afternoon, and thank you to all the witnesses. You always hear about the fact that international francophone immigration is a matter of federal jurisdiction and subsidiarily, provincial jurisdiction, but no one ever talks about municipal governments. And yet, your students will be living in communities. They will be housed there and use public

des enjeux en matière d'immigration, cette question arrive comme un facteur qui fait en sorte que les critères d'acceptation sont renforcés, parce qu'il y a des gens qui se présentent dans les établissements et qui n'y restent pas. L'objectif est d'immigrer. Pouvez-vous nous parler de ces situations?

M. Tardif : Oui. C'est difficile de donner des chiffres. Comme je l'ai dit dans mon allocution, on n'a pas de lien avec les ambassades ou les bureaux de visa. Cela signifie qu'on ne connaît pas exactement le nombre de personnes. Je ne peux pas savoir à 100 % si une personne à qui j'ai envoyé une offre d'admission a fait une demande de visa.

Cela dit, on sait, de façon sûre et certaine, que certains étudiants obtiennent une lettre d'un établissement canadien, font le processus de demande de permis d'études, arrivent au Canada et ne se présentent jamais à l'institution mentionnée. Le nombre exact est difficile à déterminer. Consciemment, je sais qu'il y a en moyenne un ou deux par année. Par contre, selon ce que j'entends de la part d'amis qui travaillent en immigration, Sainte-Anne en a plus que cela, mais je n'ai pas ce qu'il faut pour connaître le nombre exact. C'est le cas également pour mes collègues ailleurs au Canada.

M. Perron : Le Manitoba se distingue au Canada avec sa Loi sur l'éducation internationale et son Règlement sur le code de pratique et de conduite. Jumelés avec les bonnes intentions de notre bureau international, il est rare qu'on se fasse surprendre avec des candidats qui arrivent à l'Université de Saint-Boniface alors qu'on ne s'y attendait pas. Pour les cas où ils arrivent avec une lettre d'admission officielle, qu'ils s'inscrivent, qu'on ne les voit jamais et qu'ils finissent par se désinscrire, on parle d'un, deux ou trois cas maximum par année, comme l'a dit M. Tardif. Ce n'est pas fréquent.

Mme Losier : Si je peux aller dans la même direction, on sait qu'il existe un fléau de faux agents qui émettent parfois des lettres d'admission frauduleuses. J'arrive du congrès annuel du BCEI, où dans une présentation d'IRCC, on a parlé de projets pilotes de collaboration avec des institutions postsecondaires qui partagent leur liste d'offres d'admission. De cette façon, lorsqu'un agent ouvre un dossier, plutôt que d'avoir à faire une deuxième vérification, il peut immédiatement voir s'il s'agit d'une offre authentique. Ce genre de collaboration est très intéressante. Je suis certaine que mes collègues qui sont ici aujourd'hui et mes autres collègues d'établissements francophones hors Québec seraient partants à l'idée de participer à un tel projet pilote. Plus nous pourrons collaborer avec IRCC, plus nous serons heureux.

La sénatrice Clement : Bonjour et merci à tous les témoins. On nous parle toujours du fait que l'immigration francophone internationale est de compétence fédérale et éventuellement provinciale, mais on ne parle pas du gouvernement municipal. Toutefois, vos étudiants feront des expériences ancrées dans les communautés. Ils y sont logés et y prennent le transport en

transportation. When I was the mayor of Cornwall, I found that IRCC did not communicate very much with the cities. Do you have partnerships with your cities and how well does that work? What's it like?

Mr. Toro Lara: In New Brunswick, we work very closely with the municipalities. They are invested in all that. It's only very recent, but they are committed to and engaged in the issue of international students. In my presentation, I briefly mentioned that international students have often got through under the radar of several development stakeholders, but now, owing to the significant increase in the number of international students, new players, including the municipalities, are taking a considerable interest in it. We are pleased to note that in New Brunswick, all the municipalities, particularly the larger ones, are interested in working with us.

Mr. Tardif: I can talk about the Clare region, where Sainte-Anne University is located. There is an initiative with the municipality called *Clare : Communauté francophone accueillante*, where the public and immigrants commingle. International students are part of it, even though they aren't necessarily immigrants at the moment. We have meal nights when we ask this person from that community to prepare something, and the community attends. We organize shows, presentations and all kinds of initiatives like that. We work with the municipality on it.

This initiative has been around for two or three years. We've always worked with the municipality, but yes, there are initiatives like this and, recently, there have been more and more of them. There is increasing diversity in the community, and not just at the university.

Ms. Losier: We're all guilty at times of working in isolation. That said, I love your thinking.

It's true that municipalities are really a key partner for universities. Sometimes, you think you're alone in doing this work and you need their help, because you're supporting people who are going to buy their homes, work on their committees and serve on their municipal councils. We often seek that co-operation. I can speak to that in concrete terms.

There was a wonderful initiative last fall called *Chez nous, c'est chez vous*. It's worth checking out our exceptionally beautiful video and the amazing photos. The goal of the initiative was to bring newcomers, students, workers and community members together for a uniquely Canadian experience in Northern Ontario. We went to a lake, slept in tents, made music by campfires and ate s'mores. It was truly a wonderful experience. We came away with nice connections. Now, people greet each other in the street, and students may get invited to people's homes for dinner. We're trying to create more

commun. Lorsque j'étais mairesse de Cornwall, je trouvais qu'IRCC ne communiquait pas beaucoup avec les villes. Avez-vous des partenariats avec vos villes en particulier et comment est-ce que cela fonctionne? Comment est-ce que cela se vit?

M. Toro Lara : Au Nouveau-Brunswick, on travaille de très près avec les municipalités. Elles sont investies dans tout cela. C'est très récent, par ailleurs, mais elles sont très investies et engagées dans la question des étudiants internationaux. Je l'ai mentionné brièvement dans ma présentation : les étudiants internationaux ont souvent passé à l'extérieur du radar de plusieurs acteurs du développement, mais maintenant, en raison de l'augmentation importante des étudiants internationaux, il y a de nouveaux acteurs, y compris les municipalités, qui s'y intéressent de très près. Nous sommes contents de constater qu'au Nouveau-Brunswick, toutes les municipalités, surtout les grandes, s'y intéressent et collaborent avec nous.

M. Tardif : Je peux parler de la région de Clare, où est située l'Université Sainte-Anne. Il y a une initiative avec la municipalité qui s'appelle Clare : Communauté francophone accueillante, où l'on mélange la population et les immigrants. Les étudiants internationaux en font partie, même s'ils ne sont pas nécessairement des immigrants au moment où l'on se parle. On organise des soirées repas où l'on demande à telle personne de telle communauté de préparer quelque chose et la communauté y assiste. On organise des spectacles, des présentations et toutes sortes d'initiatives de ce genre. On collabore avec la municipalité à ce niveau.

Cette initiative existe depuis deux ou trois ans. On a toujours collaboré avec la municipalité, mais oui, il y a de telles initiatives; récemment, il y en a de plus en plus. Il y a de plus en plus de diversité dans la communauté, et pas juste à l'université.

Mme Losier : Nous sommes tous coupables, à certains moments, de travailler en silo. Cela dit, j'adore votre réflexion.

Il est vrai que les municipalités sont vraiment un partenaire incontournable pour les universités. Parfois, on pense être seul à faire ce travail et on a besoin de leur aide, parce qu'on soutient les personnes qui vont acheter leurs maisons, travailler au sein de leurs comités et siéger à leurs conseils municipaux. Souvent, on revendique cette collaboration. Je peux en parler concrètement.

Il y a eu une belle initiative qui a eu lieu à l'automne dernier et qui s'appelait Chez nous, c'est chez vous. Il vaut la peine d'aller visionner notre vidéo, qui est exceptionnellement belle, et les photos qui sont hallucinantes. L'initiative avait pour but de réunir les nouveaux arrivants, les étudiants, les travailleurs et les membres de la communauté pour vivre une expérience typiquement canadienne du Nord de l'Ontario. On est allé sur le bord d'un lac, on a dormi sous des tentes, on a fait de la musique à côté de feux de camp et on a mangé des s'mores. C'était vraiment une très belle expérience. On en est ressorti avec de

experiences so that students, newcomers and the new owners of the restaurant or gas station don't stay isolated. This is all about creating more cohesion and opportunities for these people to interact and connect with each other.

Senator Clement: Mr. Perron, you talked about the strong brand image that would be required — the image of Canada, I guess. Do we have a good brand? Have the issues we've been talking about since the beginning of our conversation damaged Canada's image?

Mr. Perron: Yes, I sincerely believe that Canada has an excellent brand identity for international education, whether in the Francophonie or the Anglophonie. However, if you think about the comments that have been made this evening, if you hear it said here and there in other countries that Canada seems to have a penchant for refusal, I think these are things that can certainly damage our country's reputation and willingness to recruit students, sometimes for immigration, but sometimes not.

There are still students who go back to their home countries, because the goal is to bring that knowledge back home. A brand, like a reputation, is something that needs to be nurtured, and it's an ongoing job. We need to think about what we can do to maintain a reputation, and not just for Canada, because there is also the question of branding for Canadian francophone post-secondary institutions. ACUFC members are far less well known than the post-secondary institutions in Quebec. This is a reality; there is certainly work to be done on positioning and brand image.

Senator Clement: Thank you very much.

Mr. Tardif: As I said, I'm in Morocco right now. I've seen a lot of students in the last three days, and I can confirm that students are really attracted to Canada and have a good opinion of Canada. In general, those who have heard about the visa process still have a good image of the country, but not of our visa system.

The Chair: Okay. We're slowly coming to the end. I'd like to ask you a question about francophone immigration policy. Bill C-13 contains a provision asking the Minister of Immigration to create a francophone immigration policy. I've been listening to you since the beginning, and I've noticed that an incredible number of stakeholders are involved. You are post-secondary institutions, but you have become immigration

beaux liens. Désormais, les gens se saluent dans la rue et des étudiants se feront peut-être inviter à souper chez des gens. On cherche à créer plus d'expériences pour que les étudiants, les nouveaux arrivants et les nouveaux propriétaires du restaurant ou de la station d'essence ne restent pas isolés dans leur coin. Tout cela vise à permettre plus de cohésion et à créer des occasions pour ces gens d'interagir et de tisser des liens ensemble.

La sénatrice Clement : Monsieur Perron, vous avez parlé de l'image de marque forte qui serait nécessaire — l'image du Canada, j'imagine. Est-ce qu'on a une bonne image de marque? Est-ce que les problèmes dont nous parlons depuis le début de notre conversation ont porté atteinte à l'image du Canada?

M. Perron : Oui, je crois sincèrement que le Canada a une excellente identité de marque pour l'éducation internationale, que ce soit dans la Francophonie ou dans l'anglophonie. Cependant, si on pense aux propos qui ont été tenus ce soir, si on apprend qu'on dit ici et là dans d'autres pays que le Canada semble avoir un penchant pour le refus, je crois que ce sont des choses qui peuvent certainement porter atteinte à la réputation et à la volonté de notre pays de faire du recrutement d'étudiants, parfois pour l'immigration, mais parfois non.

Il y a quand même des étudiants qui retournent dans leur pays d'origine, parce que l'objectif est de rapporter ces connaissances chez eux. Une image de marque, tout comme une réputation, est quelque chose qui se soigne et ce n'est jamais un travail accompli, mais un travail continu. Nous devons réfléchir à des choses à faire pour maintenir une réputation, et pas seulement pour le Canada, car il y a également une question d'image de marque pour les établissements postsecondaires de la francophonie canadienne. Pour les membres de l'ACUFC, on nous connaît beaucoup moins que les établissements postsecondaires du Québec. C'est une réalité; il y a certainement du travail de positionnement à faire et une image de marque à bonifier également.

La sénatrice Clement : Merci beaucoup.

M. Tardif : Comme je l'ai dit, je suis au Maroc en ce moment. J'ai vu beaucoup d'étudiants au cours des trois derniers jours et je peux confirmer que les étudiants sont vraiment attirés par le Canada et ont une bonne opinion du Canada. En général, ceux et celles qui ont entendu parler du processus de visa ont quand même une bonne image du pays, mais pas de notre système de visa.

Le président : D'accord. On se dirige tranquillement vers la fin. J'aimerais vous poser une question sur la politique en matière d'immigration francophone. Le projet de loi C-13 contient une disposition qui demande au ministre de l'Immigration de créer une politique d'immigration francophone. Je vous écoute depuis le début et je constate qu'il y a un nombre incroyable d'intervenants qui sont impliqués. Vous êtes des

specialists despite yourselves, and you work in your communities with other networks and other authorities.

Do you have any recommendations for us on what the francophone immigration policy should contain in terms of support for the coordination and consistency of immigration interventions in the regions? In the past, we've heard witnesses say that immigration should be regionalized. We need to develop more regional immigration strategies.

Do you have any advice or recommendations about who should be responsible in the regions, given that there are a number of players? Who is taking on the coordination role in your regions? My question, in general, is do you have any recommendations to ensure greater consistency in the work on immigration in francophone regions?

Mr. Tardif: Once students are on site or before they even arrive?

The Chair: Before, during and after.

Ms. Losier: For the before, I'd like to compare this to a recruitment fair. When we go to recruitment fairs, many of us are right next to each other, and we're asked if we're competing against each other and why we work together to come to the fairs.

We think that each person and each institution has their own unique characteristics that will match what a person is looking for. So someone will quibble with what I say about the Université de Hearst or with what Mr. Tardif says about Université Sainte-Anne, the CCNB or the Université de Saint-Boniface. As far as regionalization is concerned, we have to let people make their region shine and decide. It's a bit like the ACUFC, which seeks to work with or support francophones outside Quebec, especially those in small communities who need something to have their place and to be considered equally with more well-known destinations such as Montreal, Toronto and Vancouver. I'll let my colleagues speak to that.

Mr. Perron: I'll start with a caveat. It's important to understand that international education and the recruitment of international students are one of the strategies that support francophone immigration. It's not the only strategy. This means that the Université de Saint-Boniface is part of the francophone immigration network, which includes more than 15 different organizations in Manitoba. When it comes to regionalizing immigration, we'll have to work with our community partners who are part of the grand strategy of francophone immigration in Manitoba.

établissements postsecondaires, mais vous êtes devenus malgré vous des spécialistes en immigration, et vous travaillez sur votre territoire avec d'autres réseaux et d'autres autorisations.

Avez-vous des recommandations à nous faire sur ce que devrait contenir la politique d'immigration francophone en matière d'appui à la coordination et à la cohérence des interventions en matière d'immigration dans les régions? On a entendu par le passé des témoins dire qu'il faut régionaliser l'immigration. Il faut développer des stratégies plus régionales par rapport à l'immigration.

Avez-vous des conseils ou des recommandations à faire sur qui devrait être responsable dans les régions, étant donné qu'il y a un certain nombre de joueurs? Qui assume le rôle de coordination dans vos régions? Ma question, de façon générale, est la suivante : avez-vous des recommandations à faire pour assurer une meilleure cohérence dans les travaux en matière d'immigration dans les régions francophones?

M. Tardif : Une fois les étudiants sur place ou avant même leur arrivée?

Le président : Avant, pendant et après.

Mme Losier : Pour l'avant, j'aimerais comparer cela à une foire de recrutement. Lorsque nous participons à des foires de recrutement, nous sommes nombreux à être l'un à côté de l'autre, et on nous demande si nous sommes en compétition l'un contre l'autre et pourquoi nous collaborons pour venir aux salons.

On se dit que chaque personne et chaque institution ont leurs particularités qui vont rejoindre ce qu'une personne recherche. Donc, une personne va raisonner avec ce que je dis de l'Université de Hearst ou avec ce que M. Tardif va dire de l'Université Sainte-Anne, du CCNB ou de l'Université de Saint-Boniface. En ce qui a trait à la régionalisation, il faut laisser les gens faire briller leur région et décider. C'est un peu comme l'ACUFC, qui cherche à collaborer ou à appuyer les francophones hors Québec, surtout ceux qui sont dans de petites communautés et qui ont besoin de quelque chose pour avoir leur place et pour être considérés à parts égales avec des destinations plus connues comme Montréal, Toronto et Vancouver. Je vais laisser mes collègues parler sur la question.

M. Perron : Je vais commencer avec une mise en garde. Il faut comprendre que l'éducation internationale et le recrutement d'étudiants internationaux sont l'une des stratégies qui appuient l'immigration francophone. Ce n'est pas l'unique stratégie. Cela veut dire que l'Université de Saint-Boniface fait partie du réseau d'immigration francophone, qui compte plus de 15 différents organismes du Manitoba. Quand on va en arriver à régionaliser l'immigration, on devra travailler avec nos partenaires communautaires qui font partie de la grande stratégie de l'immigration francophone au Manitoba.

I agree with Ms. Losier regarding pre-arrival. On arrival, there's a harmonization between international education and immigration. I'm going to go down a notch; there is also harmonization within federal bodies, such as IRCC, embassies, customs, but it all seems to be deharmonized at times. There are also challenges in arriving in the country and crossing the border, and then getting to the communities.

I don't think I really answered the question.

The Chair: That's a very important and relevant insight.

Does anyone else want to weigh in?

Mr. Tardif: If we could train new embassy employees and make them aware that there's a French fact outside Montreal, we would already have done some of the work. I don't think it's out of malice, but rather ignorance. Embassies don't know that we exist, and even in Canada, some people don't know we exist. We have work to do within Canada, but I believe that embassies can help us do that work outside Canada. We do it through missions abroad, but the embassy could help us by knowing that we exist and what we are.

The second thing doesn't necessarily apply just to students, but to anything to do with immigration. Canadian government websites are the least sexy on the planet, and it's very difficult to navigate to find the information you're looking for if you don't know where to find it. For example, how do you apply for a visa? There's a list, but there's no hyperlink. You have to find the place where you need to do what's on the list. It seems that the people who built this website have never seen websites before. I think making it easier to navigate the website could help make fewer mistakes. This doesn't just apply to us.

The Chair: Thank you, Mr. Tardif. Mr. Toro Lara, would you like to add anything?

Mr. Toro Lara: I'm not going to repeat what my colleagues have already said, but I think that it's important and that it's time for the government to recognize post-secondary institutions, not just as educational institutions, but also as partners of choice when it comes to immigration. We are bona fide institutions. We're looking for bona fide candidates. It's in our interest to work together. We have the same goals. The recommendation I would make is that we should work together and consider ourselves partners so we can work together.

J'abonde dans le même sens que Mme Losier en ce qui concerne les préarrivées. Lors de l'arrivée, il y a une harmonisation entre l'éducation internationale et l'immigration. Je vais descendre d'une coche : il y a aussi une harmonisation à l'intérieur des instances fédérales, comme IRCC, les ambassades, les douanes, mais tout cela semble parfois désharmonisé. Il y a des défis également dans le fait d'arriver au pays et de traverser la frontière, pour ensuite se rendre dans les communautés.

Je ne crois pas avoir vraiment répondu à la question.

Le président : Vous donnez un éclairage très important et pertinent.

Est-ce que quelqu'un d'autre veut intervenir?

M. Tardif : Si on pouvait former les nouveaux employés d'ambassade et les sensibiliser au fait qu'il y a un fait français à l'extérieur de la ville de Montréal, on aurait déjà fait une partie du travail. Je ne crois pas que ce soit par méchanceté, mais plutôt par ignorance. Les ambassades ne savent pas qu'on existe et d'ailleurs même au Canada, certains ne savent pas qu'on existe. On a du travail à faire à l'intérieur du Canada, mais je crois que les ambassades peuvent nous aider à faire ce travail à l'extérieur du Canada. On le fait par le biais de missions à l'étranger, mais l'ambassade pourrait nous aider en sachant que nous existons et ce que nous sommes.

La deuxième chose ne s'applique pas nécessairement juste aux étudiants, mais à tout ce qui a trait à l'immigration. Les sites du gouvernement canadien sont les moins sexy de la planète, et c'est très difficile d'y naviguer pour trouver l'information que l'on cherche si on ne sait pas où la trouver. Par exemple, comment faire une demande de visa? Il y a une liste, mais pas d'hyperlien. On doit trouver l'endroit où l'on doit faire ce qui figure dans la liste. On dirait que les personnes qui ont construit ce site n'ont jamais vu de sites Web auparavant. Je crois que faciliter la navigation sur le site Web pourrait aider à faire moins d'erreurs. Cela ne s'applique pas qu'à nous.

Le président : Merci, monsieur Tardif. Monsieur Toro Lara, voudriez-vous ajouter quelque chose?

M. Toro Lara : Je ne vais pas répéter ce que mes collègues ont déjà dit, mais je crois qu'il est important et qu'il est temps que le gouvernement reconnaîsse les établissements d'enseignement postsecondaire, pas seulement comme des établissements d'enseignement, mais également comme des partenaires de choix pour ce qui touche l'immigration. Nous sommes des établissements de bonne foi. Nous cherchons des candidats de bonne foi. On a intérêt à travailler ensemble. On vise les mêmes objectifs. La recommandation que je ferais, c'est qu'on devrait collaborer et nous considérer comme des partenaires afin de pouvoir travailler ensemble.

The Chair: Mr. Toro Lara, Mr. Perron, Ms. Losier, and Mr. Tardif, thank you very much for your comments and for the important work you do. Your reflections will help us draft our report on francophone immigration.

Colleagues, we will conclude on this point. I want to remind you that next week, on November 28, we'll start our meeting at 4:00 p.m. and end at 7:45 p.m.

Thank you very much, everyone. Have a good week, and thank you for your interventions.

(The committee adjourned.)

Le président : Monsieur Toro Lara, monsieur Perron, madame Losier, monsieur Tardif, merci beaucoup de vos interventions et du travail important que vous faites. Vos réflexions vont nous aider à rédiger notre rapport sur la question de l'immigration francophone.

Chers collègues, nous allons conclure là-dessus. Je veux vous rappeler que la semaine prochaine, le 28 novembre, nous commencerons notre séance à 16 heures pour la terminer à 19 h 45.

Merci beaucoup à vous tous. Bonne semaine et merci de vos interventions.

(La séance est levée.)
